

Archives de la guerre d'Algérie
Le verrou français persiste
PAGE 4

Médecine du travail
Un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat
PAGE 16



ÉDITO

COLONISABILITÉ

Par S. Méhalla

Le monde arabe, ses milliards, ses savants et son éternelle vocation de client... Ils possèdent les milliards, les déserts, les minerais, les universités et les cerveaux. Il leur manque apparemment une denrée plus rare que le pétrole, la volonté de fabriquer ce qu'ils préfèrent acheter. Bienvenue dans le monde arabe, cet immense salon de l'armement où les dirigeants signent les chèques, les généraux contemplent les catalogues et les savants attendent qu'on leur demande autre chose que d'applaudir. Pour vendre ses technologies militaires les plus avancées, l'Occident consulte ses institutions, examine les risques, rassure ses alliés et soupèse les conséquences stratégiques. Des parlementaires s'interrogent, des experts s'inquiètent et des commissions délibèrent. Pendant ce temps, les acheteurs patientent, avec la dignité du milliardaire auquel le marchand explique qu'il n'est pas suffisamment mûr pour posséder sa marchandise. Et le plus admirable, c'est que cette humiliation technologique semble devenue une formalité diplomatique. Malek Bennabi avait pourtant nommé le mal. La colonisabilité. Non pas une infériorité congénitale, mais cette disposition acquise à accepter la dépendance jusqu'à la transformer en manière de penser, de gouverner et d'exister. Nous avons élevé cette disposition au rang de doctrine industrielle. Qu'est-ce qui empêche les scientifiques arabes de concevoir leurs propres technologies de défense ? Le cerveau ? Nos ingénieurs excellent dans les laboratoires occidentaux. L'argent ? Nos importations militaires engloutissent des fortunes. L'espace ? Nos territoires pourraient accueillir des complexes scientifiques gigantesques. Alors quoi ? Peut-être cette étrange préférence pour le prestige de l'achat plutôt que pour la patience de l'invention. Acheter un avion procure une photographie officielle. Construire une industrie aéronautique exige trente années de recherche, des échecs, des universités autonomes et des dirigeants capables de penser au-delà de leur mandat. Pourtant, des expériences industrielles et scientifiques remarquables émergent dans le monde arabe. Des drones sont conçus, des systèmes électroniques développés, des composants aéronautiques fabriqués et des programmes spatiaux menés à bien. Ces réalisations ne prouvent pas que la dépendance a disparu. Elles démontrent qu'elle n'est pas une fatalité. Mais nous voulons encore trop souvent le radar sans développer l'électronique, l'avion sans maîtriser les matériaux, l'intelligence artificielle sans libérer l'intelligence humaine. Nous inaugurons des universités comme des monuments, organisons des colloques sur l'innovation et célébrons nos savants lorsqu'ils reçoivent des distinctions à l'étranger. Chez nous, le chercheur doit parfois convaincre dix bureaucrates avant de pouvoir convaincre la science.

Suite en page 3

CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

GÉOPOLITIQUE ET DÉCRYPTAGE Qui pense l'empire ?

PAGES 2, 3 et 4



De Washington aux capitales du Sud global, la puissance américaine ne se construit pas seulement dans les arsenaux et les chancelleries.

- L'art occidental de vendre sa puissance : **Tutelle**
- Palestine et guerre des récits : **Spoliation**
- Le rapport mondial qui accable la France : **Liberté sous tutelle**

Réforme de l'ONU
L'Afrique refuse le statu quo
PAGE 5



Semaine de l'énergie à Riyad
Alger renforce sa diplomatie énergétique
PAGE 6



Mines
L'Algérie attire les entreprises britanniques
PAGE 7



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 12 Octobre 2026 ■ 11^{ème} année n°2271 ■ Prix 20 DA

L'ART OCCIDENTAL DE VENDRE SA PUISSANCE TUTELLE

*Il est des transactions commerciales
qui révèlent davantage les rapports de
domination que les discours diplomatiques.*

La vente annoncée de 48 chasseurs furtifs F-35 à l'Arabie saoudite, pour quelque 24,3 milliards de dollars, en offre une illustration particulièrement éloquent. Dans un article publié le 22 septembre 2026, un certain Michael Rubin, ancien responsable du Pentagone, affirme que ces appareils ne résoudront pas le problème des Houthis au Yémen. L'argument paraît raisonnable. Mais derrière cette prudence militaire se dissimule une inquiétude autrement plus profonde. Celle de voir une puissance arabe accéder à une technologie que l'Occident préfère vendre avec parcimonie, sous surveillance et, surtout, sans jamais compromettre ses propres avantages stratégiques.

UNE VENTE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le 17 septembre 2026, Washington a notifié au Congrès son intention de vendre 48 chasseurs F-35 à l'Arabie saoudite, pour 24,3 milliards de dollars. Cette notification ouvre une période d'examen de trente jours, sans constituer une approbation définitive. Le sénateur républicain Rand Paul a déposé une résolution d'opposition le 24 septembre. Cette procédure illustre les limites du commerce occidental des technologies militaires avancées. Contrairement aux produits commerciaux classiques, ces équipements ne sont pas vendus sur la seule base de la solvabilité du client. Ses alliances, ses orientations diplomatiques et ses ambitions stratégiques entrent également en ligne de compte. Malgré des décennies de coopération militaire avec Washington, Riyad reste soumise à cette logique conditionnelle. Ses relations avec la Chine, son rapprochement avec la Turquie, son appartenance aux



Brics et sa politique régionale alimentent les interrogations américaines. Au-delà de la vente d'avions, c'est donc la capacité de l'Arabie saoudite à mener une politique étrangère indépendante qui se trouve au cœur du débat.

LA SUPRÉMATIE SIONISTE COMME LIGNE ROUGE

Le véritable nœud du problème apparaît alors. Les États-Unis entendent préserver l'avantage militaire qualitatif de l'entité sioniste, principe inscrit dans leur législation. Toute vente d'armements avancés à un État du Moyen-Orient doit être appréciée à l'aune de cet impératif. Cette hiérarchie stratégique signifie qu'un pays arabe peut disposer des ressources nécessaires à l'acquisition d'une technologie de pointe sans bénéficier automatiquement du droit d'y accéder. Et même lorsqu'une vente est autorisée, les configurations, les logiciels, les armements associés, la maintenance et les conditions d'utilisation peuvent entretenir une dépendance

durable envers le fournisseur.

Il serait excessif d'affirmer que l'Occident refuse systématiquement de partager ses technologies les plus avancées. Mais il serait naïf de croire qu'il les commercialise sans calculer minutieusement les risques d'une redistribution de la puissance. La Turquie, pourtant membre de l'Otan, a été exclue du programme F-35 après l'acquisition du système russe S-400. L'exemple démontre qu'une alliance militaire ancienne ne constitue pas une garantie absolue d'accès aux technologies sensibles.

ACHETER LA PUISSANCE SANS ACQUÉRIR LE SAVOIR

Cette réalité devrait interpellier l'ensemble des pays du Sud, particulièrement ceux qui nourrissent l'ambition de moderniser leurs capacités industrielles et militaires. Acheter une technologie ne signifie pas la maîtriser. Posséder un avion ne signifie pas posséder les connaissances nécessaires pour le concevoir, le modifier, le

produire ou l'entretenir en toute indépendance. La souveraineté technologique ne se mesure pas au nombre de machines importées, mais à la capacité de s'affranchir progressivement de ceux qui les fabriquent. C'est précisément là que réside le paradoxe du discours occidental. On encourage les partenaires à investir dans leur défense, mais on redoute qu'ils deviennent suffisamment puissants pour ne plus dépendre exclusivement de leurs fournisseurs.

Michael Rubin a peut-être raison de considérer que les F-35 ne régleront pas la crise yéménite. Mais son propos révèle involontairement une vérité autrement plus importante. Dans les relations entre l'Occident et le monde arabe, le commerce des technologies militaires demeure indissociable d'une volonté de préserver les hiérarchies de puissance.

L'argent peut acheter des avions. Il n'achète ni la confiance stratégique, ni le transfert intégral du savoir, ni l'égalité entre partenaires.

Et c'est peut-être la leçon fondamentale de cette affaire. L'Occident peut hésiter mille fois avant de céder une parcelle de son avance technologique. Il peut soumettre une vente à des commissions, à des contrôles, à des garanties et à des arbitrages géopolitiques interminables.

Mais il ne faut pas confondre cette prudence avec une simple méfiance commerciale. Elle traduit une conscience aiguë de ce que représente la maîtrise du savoir dans les rapports de force internationaux. Les puissances occidentales ont parfaitement compris une chose que les nations durablement dépendantes devraient méditer.

On peut vendre le produit de sa puissance sans jamais vouloir vendre les moyens de devenir son égal.

S. M.

Quand la lutte antiterroriste devient un discours sur la propriété des vaincus.

Il fallait oser. Dans un article publié le 10 octobre 2026, un journal américain hostile à l'Islam politique s'interroge gravement sur le devenir des biens appartenant aux organisations qualifiées de terroristes après leur défaite militaire. Son auteur, un Indien, examine le sort des immeubles, des entreprises, des comptes bancaires et des infrastructures abandonnés par les vaincus. Une question apparemment juridique, presque notariale. Mais derrière cette comptabilité de guerre se dessine une singulière géographie de l'indignation. L'auteur convoque Daech, Al-Shabaab, le Hezbollah, les Tigres tamouls et le Hamas. Il additionne des situations historiques radicalement différentes sous une même catégorie sécuritaire. La méthode est commode. Elle dispense d'interroger les causes des conflits, la nature des occupations et les droits des peuples. Tout devient affaire de biens suspects, de réseaux financiers et de patrimoines à surveiller.

LES CAS PALESTINIEN RÉVÈLE LES LIMITES DE CETTE GRILLE DE LECTURE.

L'article rappelle qu'en 2007, le Hamas s'est emparé d'installations et de matériels appartenant au Fatah. Le fait mérite examen. Mais pourquoi réduire Gaza à une querelle de propriétés entre factions palestiniennes, sans consacrer une analyse comparable à la dépossession territoriale subie par les Palestiniens depuis des décennies ? Voilà pourtant un sujet autrement considérable. Pendant qu'on disserte sur les ordinateurs confisqués dans les bureaux

PALESTINE ET GUERRE DES RÉCITS Spoliation



du Fatah, des terres palestiniennes ont été saisies, des habitations démolies et des colonies établies en territoires occupés. Ce ne sont pas des accusations sorties d'un tract militant. Ce sont des pratiques examinées par la Cour internationale de justice.

Dans son avis du 19 juillet 2024, la CIJ a conclu que la présence continue de l'occupant sioniste dans le territoire palestinien occupé était illicite. Elle a rappelé l'interdiction de confisquer les propriétés privées et l'obligation de respecter le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Étrange asymétrie intellectuelle. Quand une organisation armée s'empare d'un bâtiment, on mobilise le vocabulaire de la confiscation. Quand un État organise l'appropriation de terres occupées, la question disparaît de cette analyse.

Il ne s'agit pas d'absoudre les abus du

Hamas ni de nier les droits des victimes de violences commises par des groupes armés. Il s'agit de refuser qu'un principe juridique change de portée selon l'identité de celui qui le viole.

La propriété privée mérite protection à Mossoul, à Beyrouth, à Gaza comme à Jérusalem-Est. La sécurité des civils ne saurait être négociable. Et le droit international ne peut devenir une boîte à outils dans laquelle les puissants choisissent les dispositions qui les arrangent. L'article recommande de recenser les biens, de vérifier les titres de propriété et de restituer les avoirs illégalement saisis. Fort bien. Appliquons donc cette rigueur aux terres palestiniennes, aux maisons perdues, aux exploitations agricoles confisquées et aux biens dont les propriétaires ont été déplacés.

POURQUOI CE RAISONNEMENT DEVRAIT-IL S'ARRÊTER AUX PORTES DE L'OCCUPATION ?

Le problème dépasse d'ailleurs cet article. Il touche à une vieille habitude du discours stratégique occidental. Décrire minutieusement les moyens économiques des acteurs armés non étatiques, tout en réservant un traitement séparé aux mécanismes de domination territoriale exercés par les États.

Ce cloisonnement produit une conséquence redoutable. Il transforme une question de justice en simple problème de sécurité. Le Palestinien n'apparaît plus comme titulaire de droits historiques, politiques et patrimoniaux, mais comme une variable dans l'administration d'un territoire conflictuel.

La Palestine n'est pas un inventaire de biens litigieux. C'est une question de souveraineté, de liberté et d'autodétermination. La Cour internationale de justice l'a rappelé. Le peuple palestinien possède un droit inaliénable à disposer de lui-même. Ce droit ne dépend ni de l'identité de ses dirigeants ni des préférences diplomatiques des puissances étrangères.

La vraie question n'est donc pas seulement de savoir qui héritera des biens d'une organisation militairement vaincue. Elle est de savoir pourquoi la dépossession d'un peuple entier ne bénéficie pas toujours de la même attention dans les analyses consacrées à la propriété et à la restitution.

Avant de dresser l'inventaire des biens des vaincus, encore faudrait-il avoir le courage de dresser celui des terres prises aux occupés.

S. M.

GÉOPOLITIQUE ET DÉCRYPTAGE

Qui pense l'empire ?

De Washington aux capitales du Sud global, la puissance américaine ne se construit pas seulement dans les arsenaux et les chancelleries.

Par Crésus

Elle se prépare aussi dans les laboratoires d'idées, où l'expertise rencontre l'idéologie et où les intérêts nationaux prennent les habits de la pensée universelle. Les empires ont leurs armées, leurs banques, leurs diplomates et leurs services de renseignement. Mais ils disposent également d'une arme moins spectaculaire, infiniment plus discrète, celle de produire les idées qui rendront leurs décisions acceptables, leurs ambitions légitimes et leurs intérêts conformes, du moins en apparence, à ceux de l'humanité. À Washington, cette industrie intellectuelle possède ses institutions, ses réseaux, ses financements et ses vedettes. L'American Enterprise Institute (AEI) en constitue l'une des expressions les plus influentes dans l'univers conservateur américain. Officiellement, il s'agit de promouvoir la liberté, la prospérité et les opportunités par la recherche et le débat public. Une noble profession de foi. Mais derrière cette



rhétorique généreuse apparaît une question autrement plus politique. De quelle liberté parle-t-on ? Pour qui ? Dans quel ordre mondial ?

LA PUISSANCE COMMENCE DANS LES ESPRITS

Il suffit de parcourir les publications de l'AEI pour comprendre les préoccupations qui traversent une partie de l'establishment américain. Dissuasion nucléaire, intelligence artificielle chinoise, supériorité militaire, systèmes autonomes, chaînes d'approvisionnement stratégiques, économie de marché et leadership international. Ces sujets ne constituent pas nécessairement un programme politique coordonné. Leur juxtaposition révèle néanmoins une certaine conception de la puissance, dans laquelle la sécurité militaire, la domination technologique et l'organisation économique deviennent indissociables. La bataille de demain ne se jouera donc pas exclusivement sur les champs de bataille. Elle se déroulera également dans les laboratoires de recherche, les infrastructures numériques, les marchés financiers et les universités. Celui qui maîtrise les technologies ne contrôle pas seulement des machines. Il acquiert aussi la capacité de définir les dépendances des autres.

LE LABORATOIRE ET LE POUVOIR

L'AEI affirme son indépendance à l'égard des partis politiques et revendique la liberté intellectuelle de ses chercheurs. Son financement repose principalement sur les contributions de particuliers, d'entreprises et de fondations. Il serait donc abusif de présenter chacune de ses publications comme une directive de la Maison-Blanche. Mais l'indépendance institutionnelle n'efface pas l'orientation idéologique. L'AEI revendique lui-même son attachement à la libre entreprise, à la puissance américaine et au leadership mondial des États-Unis. Plusieurs de ses chercheurs ont également exercé des responsabilités gouvernementales ou participé à l'élaboration des politiques publiques. C'est précisément dans cette circulation entre expertise, médias et pouvoir que réside l'intérêt politique des think tanks. Une idée publiée aujourd'hui peut nourrir demain un discours parlementaire, une

proposition budgétaire ou une doctrine stratégique. Encore faut-il démontrer cette filiation, plutôt que la présumer. L'influence intellectuelle n'est pas une conspiration. Elle est une dimension parfaitement réelle de la compétition politique.

L'UNIVERSALISME À GÉOMÉTRIE VARIABLE

La contradiction apparaît lorsque les principes proclamés universels se confondent avec les intérêts particuliers d'une puissance. La liberté du commerce demeure une vertu cardinale, jusqu'au moment où la concurrence chinoise menace une industrie stratégique américaine. L'ouverture des marchés devient alors compatible avec les restrictions technologiques, les contrôles à l'exportation et les impératifs de sécurité nationale. Ce paradoxe n'est pas seulement américain. Toutes les grandes puissances cherchent à concilier leurs principes avec leurs intérêts. Mais il prend une dimension particulière lorsque l'État concerné prétend exercer un leadership mondial. L'universalisme cesse d'être convaincant lorsqu'il exige des autres des sacrifices que son promoteur refuse de consentir.

ET LE SUD GLOBAL DANS TOUT CELA ?

Pour les pays du Sud global, cette transformation de la pensée stratégique américaine constitue un avertissement. Le monde qui se dessine n'oppose pas simplement Washington à Pékin, ni l'Occident aux Brics. Il voit émerger une compétition pour le contrôle des technologies, des ressources, des infrastructures, des normes et, finalement, des marges de décision des États. Dans cette configuration, l'indépendance politique proclamée ne suffit plus. Un pays peut posséder son drapeau, son armée et ses institutions tout en dépendant de technologies étrangères pour ses communications, de fournisseurs extérieurs pour sa sécurité numérique et de circuits financiers qu'il ne maîtrise pas. La souveraineté du XXIe siècle ne se mesurera pas uniquement à l'intégrité des frontières. Elle se mesurera également à la capacité de produire des connaissances, de former des chercheurs, de maîtriser des technologies et de définir ses propres priorités. L'Algérie dispose d'atouts énergétiques,

géographiques et diplomatiques. Mais ceux-ci ne constitueront une véritable puissance stratégique que s'ils s'accompagnent d'une capacité autonome d'anticipation et d'expertise. Autrement dit, il ne suffit pas de refuser les injonctions des autres. Encore faut-il être capable de penser son propre avenir.

L'INDÉPENDANCE COMMENCE PAR LA PENSÉE

Le véritable enseignement de l'AEI n'est peut-être pas celui que ses dirigeants entendent délivrer. Il montre qu'une puissance qui ambitionne d'orienter le monde investit aussi dans la production intellectuelle, la formation des élites et la confrontation des idées. Pourquoi les pays africains devraient-ils se contenter de commenter les doctrines élaborées ailleurs ? Pourquoi leurs universités, leurs centres de recherche et leurs institutions stratégiques resteraient-ils trop souvent à la périphérie des grands débats mondiaux ? La réponse ne consiste pas à fabriquer une pensée officielle chargée de célébrer les gouvernants. Un laboratoire d'idées digne de ce nom doit pouvoir contredire le pouvoir, questionner ses certitudes et éclairer ses erreurs. Une nation qui ne tolère que les idées qui la rassurent finit par dépendre des idées que les autres produisent. Washington l'a compris depuis longtemps. L'influence ne commence pas nécessairement par un ultimatum, une sanction ou un porte-avions. Elle peut commencer par une étude, une conférence, un concept habilement formulé. Les empires ne dominent pas seulement lorsqu'ils imposent leur volonté. Ils dominent aussi lorsqu'ils parviennent à imposer les questions auxquelles le reste du monde doit répondre. Et peut-être est-ce là le défi intellectuel le plus urgent pour l'Algérie et le Sud global. Cesser d'être les objets de la pensée des puissants pour devenir les auteurs de leur propre pensée.

Crésus

Repères documentaires — American Enterprise Institute, présentation institutionnelle et publications d'octobre 2026, notamment sur la dissuasion nucléaire, l'intelligence artificielle et la stratégie de défense américaine.

ÉDITO

Colonisabilité

Suite de la page UNE

Le génie arabe devient une gloire nationale dès qu'il réussit ailleurs. Tant qu'il travaille chez lui, il reste une dépense à justifier. Quelques réussites industrielles ne constituent pas encore une souveraineté technologique collective. Sans filières régionales de composants, de logiciels, de formation et de financement durable, elles risquent de demeurer des îlots d'excellence dans un océan de dépendance. Le véritable scandale n'est pas que l'Occident hésite mille fois avant de céder les instruments de sa supériorité. Il serait naïf d'attendre des puissances industrielles qu'elles organisent volontairement leur propre déclassement. Le scandale, c'est notre obstination à confondre richesse et puissance, consommation et civilisation, possession et maîtrise. Bennabi nous avait prévenus. La colonisation peut disparaître des territoires sans disparaître des esprits. Nous avons chassé le gouverneur, conservé le fournisseur et sacralisé son catalogue. Des fortunes de propriétaires. Une mentalité de locataires. Et pour couronner notre souveraineté, le privilège exorbitant de choisir la couleur des avions que les autres consentent à nous vendre.

S. M.

LE RAPPORT MONDIAL QUI ACCABLE LA FRANCE

Liberté sous tutelle

À l'approche de la présidentielle de 2027, un rapport international écorne le mythe d'une République exemplaire en matière de liberté de la presse.

CRÉBUS

La France adore donner des leçons de liberté de la presse. Elle les distribue avec cette assurance souveraine des démocraties convaincues que leurs principes les dispensent de rendre des comptes sur leurs pratiques. Elle sermonne les régimes autoritaires, dénonce la presse bâillonnée et se rêve en sentinelle universelle du droit d'informer. Mais derrière les grandes déclarations et les indignations diplomatiques, le tableau national est nettement moins glorieux. Médias concentrés entre les mains de milliardaires, journalistes malmenés par la police, sources insuffisamment protégées, procédures judiciaires intimidantes et audiovisuel public sous pression. Le rapport du Media Freedom Rapid Response (MFRR) tend à la République un miroir peu flatteur. Et le reflet est cruel. À l'approche de la présidentielle de 2027, le diagnostic prend une dimension particulièrement embarrassante. Le rapport recense 75 violations de la liberté de la presse affectant 117 professionnels des médias au cours des neuf premiers mois de 2026. Des chiffres qui devraient tempérer les ardeurs moralisatrices d'un pays plus prompt à examiner les manquements des autres qu'à reconnaître les siens.

Mais le véritable scandale ne réside pas uniquement dans ces violations. Il se niche dans l'architecture du pouvoir médiatique français.

Lorsqu'une poignée de fortunes industrielles contrôle une part considérable des moyens d'information, le pluralisme risque de devenir une fiction soi-



gneusement entretenue. Les rédactions conservent leurs enseignes, les journalistes leurs cartes professionnelles et les propriétaires leurs intérêts. La censure moderne n'a plus nécessairement besoin de couper les micros. Elle peut sélectionner les invités, imposer les thèmes, fabriquer les indignations et organiser les silences. Il ne s'agit pas de prétendre que tous les journalistes sont aux ordres. Il s'agit de constater qu'une liberté dépendante du bon vouloir des puis-

sances financières demeure une liberté fragile.

LA RÉPUBLIQUE DES DONNEURS DE LEÇONS

C'est ici que le rapport devient politiquement dévastateur.

La France revendique une autorité morale internationale en matière de droits fondamentaux. Elle interpelle, condamne, sanctionne parfois, toujours au nom de principes universels dont elle se présente comme l'une des gardiennes les plus vigilantes.

Fort bien. Mais l'universalité des principes suppose précisément qu'ils s'appliquent aussi à ceux qui les proclament.

Comment dénoncer les pressions contre les journalistes à l'étranger lorsque des reporters français subissent intimidations et violences dans l'exercice de leur métier ? Comment invoquer le caractère sacré du secret des sources lorsque sa protection demeure juridiquement vulnérable ? Comment célébrer l'indépendance éditoriale quand le pouvoir économique peut peser aussi lourdement sur la circulation de l'information ?

Et que dire de l'audiovisuel public, devenu un terrain d'affrontement politique permanent, où financement, gouvernance et indépendance se retrouvent soumis aux rapports de force partisans ?

Une démocratie ne se mesure pourtant pas au nombre de discours qu'elle prononce sur la liberté, mais à sa capacité de protéger ceux qui contestent son pouvoir. Le rapport évoque également les journalistes exilés, notamment originaires d'Algérie, de Tunisie et d'autres pays. Leur sécurité et leur droit de travailler librement doivent naturellement être garantis. Mais leur accueil ne saurait devenir un alibi commode permettant d'ignorer les failles du système médiatique français. La défense des libertés ne peut fonctionner à géométrie variable, selon la nationalité du journaliste ou l'identité du gouvernement mis en cause.

Il serait absurde d'assimiler la France aux dictatures qui emprisonnent systématiquement leurs opposants. Mais cette différence, réelle et fondamentale, ne saurait

constituer un permis d'indulgence perpétuelle. Les libertés ne meurent pas toujours sous les coups d'un décret autoritaire. Elles peuvent dépérir dans une démocratie, lentement, sous le poids des intérêts financiers, des pressions politiques, des intimidations judiciaires et de l'affaiblissement des contre-pouvoirs.

À quelques mois d'une élection présidentielle décisive, la question devient vertigineuse. Quelle souveraineté populaire peut réellement s'exercer lorsque la fabrication de l'opinion dépend d'un paysage médiatique aussi concentré ? Comment garantir un débat démocratique équilibré lorsque les moyens de rendre une parole audible sont si inégalement répartis ?

Le mérite de ce rapport est de rappeler que la liberté de la presse n'est ni une décoration républicaine ni un argument publicitaire destiné à embellir l'image internationale d'un État. Elle appartient aux citoyens, pas aux gouvernements, encore moins aux propriétaires des médias.

La France serait donc bien inspirée de recevoir ces critiques avec moins de suffisance et davantage d'exigence démocratique. Non pour renoncer à défendre les libertés ailleurs, mais pour cesser de considérer ses propres manquements comme de simples imperfections et ceux des autres comme des fautes impardonnables. À force de vouloir éclairer le monde avec le flambeau de la liberté, la République semble avoir oublié une évidence.

Avant de prétendre illuminer la maison des autres, encore faudrait-il avoir le courage d'allumer la lumière chez soi.

CRÉBUS

ARCHIVES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le verrou français persiste

La question des archives coloniales continue de peser sur les relations entre Alger et Paris. Malgré les mesures d'ouverture annoncées par les autorités françaises, l'accès aux documents sur la colonisation et la guerre d'Algérie reste soumis à des restrictions. L'Algérie réclame la restitution intégrale de ses archives couvrant la période 1830-1962, qu'elle considère comme un droit légitime et inaliénable. Paris a ouvert certains fonds judiciaires, policiers et de gendarmerie, sans répondre à la demande de restitution globale. Les restrictions invoquées au nom du secret de la défense nationale limitent toujours la consultation de documents sensibles, alimentant les tensions mémorielles et compliquant les travaux de la commission mixte d'historiens.

Ces restrictions entravent les recherches

sur les disparitions, les exactions, la torture, la guerre clandestine et les essais nucléaires.

L'AFFAIRE CHORON, SYMBOLE DES BLOCAGES

Doctorant depuis 2015, Romain Choron consacre ses recherches à la guerre clandestine en Algérie entre 1954 et 1962. En 2019, alors qu'il travaille au Service historique de la Défense (SHD), il présente ses travaux lors d'une conférence, puis transmet une note d'étape à la demande d'un organisme du ministère des Armées.

Un signalement est adressé au cabinet du Premier ministre, évoquant une possible compromission du secret de la défense nationale. La note ne comporterait pas de mention de classification et certains éléments présentés lors de la conférence

seraient encore protégés. La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) transmet un rapport au procureur le 8 novembre 2019. Cinq jours plus tard, une perquisition est ordonnée au domicile de l'officier et dans son bureau à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, où il enseigne l'histoire. Au cœur de l'affaire figure la communicabilité des documents et leur éventuelle déclassification, même lorsque les délais prévus par le code du patrimoine ont expiré.

Romain Choron achève sa thèse en 2023. Le tribunal de Paris ordonne la restitution des scellés et l'affaire est classée sans suite en 2024. Les conséquences persistent. Sa thèse reste soumise à un embargo dans les bibliothèques universitaires jusqu'au 19 avril 2028. Choron affirme que l'armée lui refuse l'avancement au grade de lieutenant-

colonel auquel il estime pouvoir prétendre après son doctorat. Il indique aussi ne pas avoir pu consulter le dossier d'instruction, la DGSI refusant de le lui communiquer.

Cette affaire pose une question centrale : jusqu'où les impératifs de sécurité nationale peuvent-ils restreindre l'accès aux archives ? Entre Paris et Alger, ces documents sont essentiels pour éclairer les zones d'ombre du conflit et répondre aux attentes des familles de disparus.

«Il est probable que j'ai servi de bouc émissaire», estime Romain Choron, qui voit dans son parcours le signe d'une reprise en main des archives militaires. Tant que les restrictions persisteront, la bataille des archives continuera de peser sur les relations algéro-françaises.

H. Adryen

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉFORME DE L'ONU

L'Afrique refuse le statu quo

Réuni à Tripoli, le Comité des Dix de l'Union africaine a adopté le Document de Tripoli pour relancer la réforme du Conseil de sécurité. L'Algérie plaide pour une représentation équitable du continent et une refonte des mécanismes de décision, y compris du droit de veto.

L'Afrique entend intensifier sa mobilisation pour obtenir une représentation à la hauteur de son poids démographique, politique et géostratégique au sein des Nations unies. Réuni hier à Tripoli, en Libye, le Comité des Dix (C-10) de l'Union africaine (UA), chargé de défendre la position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité, a adopté le document de Tripoli, réaffirmant l'unité du continent autour de ses revendications.

Cette 14^e réunion ministérielle a permis d'examiner l'état d'avancement des négociations intergouvernementales sur la réforme de l'instance onusienne. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les États africains et de préserver une position commune, conformément à la Déclaration de Syrte et au Consensus d'Ezulwini.

L'objectif est de mettre fin à la sous-représentation de l'Afrique au sein d'un organe qui prend des décisions majeures en matière de paix et de sécurité internationales. Malgré son poids démographique et son rôle dans les affaires mondiales, le continent ne dispose d'aucun siège permanent au Conseil de sécurité.

ATTAF APPELLE À INTENSIFIER L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE

Participant aux travaux du Comité des Dix, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed



Attaf, a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à la position commune africaine.

Il a appelé à intensifier les efforts diplomatiques pour élargir le soutien international aux revendications du continent. Pour Alger, l'enjeu est de faire avancer les négociations et de garantir à l'Afrique une représentation conforme à son poids et à ses intérêts dans les instances de gouvernance mondiale.

L'adoption du Document de Tripoli constitue une nouvelle étape dans la coordination africaine. Elle traduit la volonté des États du continent de maintenir un front uni face aux divergences qui entourent la future configuration du Conseil de sécurité.

ALGER RÉCLAME UNE RÉFORME DE FOND

Pour le professeur Bouhania Goui, spécialiste des questions sécuritaires et africaines, la réunion de Tripoli représente une étape importante dans la lutte contre la marginalisation historique de l'Afrique au sein des institutions internationales.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio algérienne internationale, il a souligné que les ressources naturelles du continent, son poids démographique et sa position géopolitique devraient se traduire par une participation accrue aux décisions internationales.

L'Algérie défend une réforme qui ne se

limite pas à augmenter le nombre de sièges. Elle plaide également pour une révision des méthodes de travail du Conseil de sécurité, de ses mécanismes de décision et de l'exercice du droit de veto.

En somme, une réforme crédible exige des engagements concrets des membres permanents et une prise en compte effective des aspirations africaines. L'objectif est de bâtir un Conseil de sécurité plus représentatif, plus équitable et mieux armé pour répondre aux crises internationales.

L'UNITÉ AFRICAINE MISE À L'ÉPREUVE

L'unité africaine est essentielle à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Les divergences entre États, les rivalités internationales et les débats sur la place de l'entité sioniste au sein de l'UA, auxquels s'ajoutent les crises de gouvernance et la pauvreté, risquent, toutefois, de fragiliser le front commun.

La réforme se heurte aux désaccords sur le statut des nouveaux membres et le droit de veto. Toute modification de la Charte exige une majorité des deux tiers à l'Assemblée générale, puis la ratification des deux tiers des États membres, dont les cinq membres permanents du Conseil.

Pour l'Algérie, l'enjeu est de transformer le consensus consacré par le Document de Tripoli en avancées concrètes, afin de garantir à l'Afrique une représentation plus équitable.

Smail R.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie diversifie ses partenariats

L'Algérie entend renforcer ses partenariats technologiques avec la Russie et d'autres pays. Sa participation au Forum mondial du numérique, organisé à Moscou du 8 au 10 octobre, a été marquée par une série de rencontres consacrées à la souveraineté numérique, à l'intelligence artificielle et au développement des infrastructures numériques.

Conduite par la Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, sur mandat du président de la République, Abdelmajid Tebboune, la délégation algérienne a échangé avec plusieurs responsables russes et internationaux sur les perspectives de coopération et le partage d'expertise.

Samedi, Meriem Benmouloud a pris part à une session de haut niveau consacrée à la « souveraineté dans le monde numérique

moderne ». Cette rencontre a notamment permis de présenter l'expérience russe en matière de développement de solutions numériques visant à renforcer l'autonomie technologique.

CENTRES DE DONNÉES ET CLOUD SOUVERAIN

La coopération algéro-russe a occupé une place importante dans les discussions. Une réunion de haut niveau a été consacrée aux possibilités de partenariat dans les centres de données, le cloud souverain et l'intelligence artificielle.

Pour Alger, l'enjeu est de développer les capacités nationales tout en préservant la maîtrise des infrastructures et des données numériques. Meriem Benmouloud a, dans ce sens, insisté sur une coopération fondée sur le respect mutuel, la souveraineté nationale

et l'échange de compétences.

En marge du forum, la Haut-Commissaire s'est également entretenue avec la vice-ministre russe du Développement numérique, des Communications et des Médias. Les discussions ont porté sur les projets engagés par les deux pays et les moyens d'élargir leur coopération.

UN PARTENARIAT ENVISAGÉ AVEC LE NIGERIA

L'Algérie a par ailleurs examiné les perspectives de coopération avec le Nigeria, lors d'une rencontre avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et des Technologies. Les échanges ont porté sur le développement de partenariats dans la transformation numérique et le partage d'expériences.

À travers cette participation, Alger cherche à diversifier ses partenariats tech-

nologiques et à accélérer sa transformation numérique. L'intelligence artificielle, les infrastructures numériques et les solutions souveraines figurent parmi les domaines susceptibles de structurer ces coopérations.

PRÉPARATION AU COMBAT DE L'ANP

Saïd Chanegriha hausse le ton

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3^e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette inauguration s'inscrit dans le cadre du deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection dans cette région militaire.

À l'issue de la cérémonie d'accueil, le général d'armée a suivi un exposé détaillé présenté par les responsables du projet, avant d'effectuer une visite des nouvelles infrastructures. Celles-ci visent à offrir au personnel des conditions de travail et de vie adaptées afin de lui permettre d'accomplir pleinement les missions qui lui sont assignées. Lors de sa rencontre avec les cadres de l'unité, Saïd Chanegriha a donné plusieurs orientations et instructions, insistant notamment sur la nécessité de préserver les infrastructures, d'intensifier les efforts dans le cadre du programme de préparation au combat et de maintenir la disponibilité opérationnelle au plus haut niveau.

La visite s'est achevée par la signature du livre d'or de l'unité.

FORUM PARLEMENTAIRE DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Une délégation de l'APN à Bangkok

L'Algérie prendra part au Forum parlementaire mondial de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), prévu les 12 et 13 octobre à Bangkok, en Thaïlande, en marge des assemblées annuelles 2026 des deux institutions.

L'Assemblée populaire nationale (APN) sera représentée par Hani Ahcène, président du groupe parlementaire des indépendants, et Moulati Attallah, tous deux représentants permanents de l'APN au sein du Réseau par-

lementaire de la Banque mondiale et du FMI. Plus de 15 000 délégués issus de 191 pays sont attendus à cette rencontre, qui réunira notamment des parlementaires, des ministres des Finances, des gouverneurs de banques centrales, des experts et des représentants d'organisations internationales et régionales. Organisé par le Réseau parlementaire de la Banque mondiale et du FMI, le Forum réunira des parlementaires, des représentants de haut niveau des deux institutions ainsi que

d'autres acteurs clés afin d'examiner les grandes priorités économiques et les défis mondiaux du développement.

Les discussions porteront notamment sur la création d'emplois, la croissance inclusive, l'intelligence artificielle, la cybercriminalité, l'intégrité financière, le financement des petites entreprises, la coopération au développement et la mobilisation des capitaux privés. Les participants examineront également les moyens permettant aux parlements de tra-

duire les priorités mondiales en actions concrètes et efficaces à l'échelle nationale.

Le programme prévoit plusieurs réunions, ateliers et débats consacrés aux enjeux économiques et financiers ainsi qu'aux politiques de développement. La participation des deux députés algériens devrait favoriser les échanges avec leurs homologues et les représentants des institutions internationales, ainsi que le partage d'expériences sur des questions d'intérêt commun.

SEMAINE DE L'ÉNERGIE À RIYAD

Alger renforce sa diplomatie énergétique

L'Algérie est représentée par une délégation de haut niveau menée par Mohamed Arkab et Mourad Adjal.

A l'invitation du ministre saoudien de l'Énergie, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, prennent part à la Semaine de l'énergie, prévue du 11 au 15 octobre 2026 à Riyad, en Arabie saoudite.

La présence conjointe des deux ministres illustre la volonté de l'Algérie de maintenir une participation active aux grandes rencontres internationales consacrées aux questions énergétiques. Elle traduit également l'ambition du pays de conjuguer la valorisation de ses ressources en hydrocarbures et l'accélération de sa transition énergétique.

En ouverture de cette semaine, la délégation algérienne a participé, hier, à la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF17). Cette participation revêt une importance particulière, compte tenu du rôle actif joué par l'Algérie au sein de cette organisation. Le pays est membre permanent de son Conseil exécutif et a déjà accueilli à Alger la 15e réunion ministérielle du Forum.

Cet engagement témoigne de la volonté constante de l'Algérie de promouvoir le dialogue et la concertation entre les pays producteurs et exportateurs d'énergie, d'une part, et les pays consommateurs, d'autre part. Le Forum international de l'énergie constitue, à cet égard, un espace privilégié d'échanges directs entre les différents acteurs du marché.

La participation algérienne vise ainsi à renforcer le dialogue avec les pays producteurs et consommateurs, tout en examinant les enjeux liés à la sécurité énergétique, à la stabilité des marchés et aux perspectives d'investissement dans le secteur.

Au-delà des rencontres multilatérales,



cette participation à la Semaine de l'énergie à Riyad offre également à l'Algérie l'occasion d'explorer de nouveaux partenariats bilatéraux et d'attirer des investissements directs étrangers dans ses infrastructures énergétiques, afin de consolider durablement son statut de fournisseur d'énergie fiable, compétitif et résilient.

IEF17 : LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Placée sous le thème «Sécurité énergétique et objectifs communs dans une nouvelle ère», la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie intervient dans un contexte marqué par la multiplication des risques géopolitiques susceptibles de perturber les flux de pétrole et de gaz. Cette situation souligne l'importance de disposer d'infrastructures résilientes et de voies d'exportation fiables.

La sécurité énergétique revêt une importance croissante face aux perturbations des approvisionnements et aux risques pesant sur les points de passage maritimes stratégiques, notamment le détroit d'Ormuz. Ces défis soulèvent des interrogations sur la capacité des marchés à absorber les chocs, à sécuriser les flux énergétiques et à proposer des itinéraires d'exportation alternatifs en cas de perturbation des routes maritimes traditionnelles.

ÉNERGIES PROPRES ET INNOVATION AU PROGRAMME

Parallèlement à la réunion ministérielle du Forum international de l'énergie, Riyad accueille la 17e réunion ministérielle sur l'énergie propre (CEM17) et la 11e réunion ministérielle sur l'innovation (MI-11), du 11 au 13 octobre. Ces rencontres portent sur l'accélération du développement des technologies liées aux énergies

propres et le renforcement de leur déploiement, avec pour objectif de transformer les innovations en solutions concrètes au service de la transition énergétique.

Les discussions abordent également les moyens de renforcer la coopération entre les gouvernements, les entreprises et les centres de recherche, ainsi que de soutenir les technologies susceptibles d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions.

WPC ENERGY : LE TEMPS FORT DE LA SEMAINE

Les événements se poursuivent aujourd'hui avec l'ouverture officielle du 25e Congrès mondial du pétrole, désormais connu sous le nom de WPC Energy.

Temps fort de la semaine, ce congrès, placé sous le thème «Des voies vers un avenir énergétique pour tous», réunit des ministres de l'Énergie, des dirigeants d'entreprises, des experts et des investisseurs. Les participants y examineront les évolutions des marchés du pétrole et du gaz, ainsi que les transformations qui redéfinissent les systèmes énergétiques mondiaux, notamment en matière de sécurité, d'investissement, de technologie et de durabilité.

Le programme comprendra également des ateliers et des séminaires techniques organisés par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Oapec) en marge du congrès. Dans le cadre de ce vaste programme de rencontres internationales, Riyad accueillera, la 16e session du Conseil ministériel arabe de l'électricité, ainsi que des réunions spécialisées arabes, des ateliers de haut niveau et des événements consacrés à la coopération régionale, aux investissements et aux technologies de pointe.

S. Smati

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un nouveau fonds pour réparer les dégâts des intempéries

Le PLF 2027 prévoit un fonds national pour réparer les infrastructures endommagées par les intempéries, ainsi que de nouvelles mesures concernant le financement des urgences médicales et la gestion des biens saisis ou confisqués.

L'article 231 prévoit la création d'un Fonds national de réparation des dommages résultant des intempéries, sous la forme d'un compte d'affectation spéciale ouvert dans les écritures du Trésor. Selon l'exposé des motifs, ce mécanisme vise à mobiliser rapidement les ressources nécessaires à la réparation des infrastructures relevant du secteur des travaux publics, notamment les routes et les ouvrages d'art. L'objectif est de réduire les délais d'intervention et de rétablir la circulation sans attendre l'achèvement des procédures ordinaires de notification des crédits budgétaires.

Le réseau routier, qui assure plus de 90% des échanges commerciaux nationaux, reste vulnérable aux intempéries. Ces trois dernières années, l'État a consacré près de 60 milliards de dinars à la réparation des infrastructures endommagées.

CINQ SOURCES DE FINANCEMENT PRÉVUES

Le fonds sera alimenté par cinq sources : 5% du produit de la taxe sur l'acquisition des véhicules neufs, 15% du produit des vignettes automobiles, 25% des amendes liées aux infractions au Code de la route, 50% des redevances annuelles prévues à l'article 94 de la loi de finances pour 1987, ainsi qu'une dotation du budget général de l'État. Les ressources collectées financent les travaux de réparation des infrastructures endommagées. Le ministre chargé des Travaux publics sera l'ordonnateur principal du compte, dont les modalités d'application seront fixées par voie réglementaire.

LES URGENCES MÉDICALES ÉGALEMENT CONCERNÉES

L'article 232 prévoit de compléter les dispositions régissant le Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, créé par la loi de finances complémentaire pour 2020. L'amendement vise à autoriser explicitement ce fonds à contribuer au financement des urgences médicales et médico-chirurgicales.

Selon l'exposé des motifs, cette

évolution répond à l'augmentation des besoins de prise en charge et à la nécessité de mobiliser rapidement les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires au fonctionnement des structures concernées.

BIENS SAISIS ET CONFISQUÉS : UN RÔLE ACCRU POUR LA JUSTICE

L'article 233 porte sur la modification du dispositif relatif au Fonds des avoirs et biens confisqués ou récupérés dans le cadre des procédures judiciaires. Cette réforme intervient après la promulgation du nouveau Code de procédure pénale, dont l'article 621 prévoit la création d'une

Agence nationale chargée de gérer les biens gelés, saisis ou confisqués provenant d'infractions pénales.

Le projet propose de transférer la qualité d'ordonnateur principal du compte d'affectation spéciale n° 302-152 du ministre des Finances au ministre de la Justice, afin d'adapter le cadre financier à la nouvelle organisation institutionnelle.

Le texte prévoit également d'élargir les recettes et les dépenses de ce compte. Les ressources comprendront notamment les sommes saisies ou confisquées en vertu de décisions judiciaires définitives, les fonds récupérés à l'étranger et

les revenus issus de la vente, de la location ou de l'exploitation des biens concernés.

Les dépenses pourront couvrir les frais de fonctionnement des sociétés dont les actifs sont gelés, saisis ou confisqués, les coûts de gardiennage et de gestion, les expertises ainsi que les procédures judiciaires engagées en Algérie ou à l'étranger pour récupérer des avoirs ou obtenir une indemnisation au profit de l'État. Enfin, certains montants pourront être restitués lorsque les conditions légales sont réunies, notamment en cas de relaxe, d'acquiescement ou de décision définitive de non-lieu.

I. Kherrane

APN

Les préparatifs de l'examen du PLF 2027 engagés

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé les préparatifs en vue de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2027. Réunie hier sous la présidence d'Abdelhafid Brima, président de la commission, elle a consacré ses travaux à l'élaboration du calendrier d'examen du texte. Deux présentations ont permis aux députés de passer en revue les différentes étapes prévues, depuis la présentation du projet par le représentant du gouvernement jusqu'aux auditions des directeurs centraux. Les travaux porteront ensuite sur l'examen des mesures financières et législatives proposées, ainsi que sur l'étude et la discussion des budgets sectoriels. L'examen des dispositions du projet, l'étude des amendements et l'élaboration des rapports figurent également au programme. L'ensemble du processus devra se dérouler dans le respect des délais constitutionnels et légaux encadrant l'examen du texte. Les membres de la commission sont, par ailleurs, appelés à soumettre leurs propositions afin d'enrichir le programme de travail et de garantir le bon déroulement de l'examen du PLF 2027.

I. K.

MINES

L’Algérie attire les entreprises britanniques

Le nouveau cadre juridique, qui autorise jusqu’à 80 % de participation étrangère dans les sociétés d’exploitation sous certaines conditions, pourrait ouvrir la voie à de nouveaux partenariats dans les minerais stratégiques.

Le potentiel minier algérien suscite l’intérêt des opérateurs britanniques. Plusieurs entreprises et le British Geological Survey sont attendus le 13 octobre à Alger pour examiner les possibilités d’investissement et de partenariat, dans un contexte marqué par l’assouplissement du cadre juridique régissant l’activité minière. L’Algérie entend-elle devenir une destination de référence pour les investissements miniers britanniques ? Une conférence bilatérale prévue le 13 octobre à Alger devrait permettre d’apporter un premier éclairage sur l’intérêt des opérateurs du Royaume-Uni pour les ressources minières nationales. Selon le média Tadamsa News, plusieurs entreprises britanniques ont confirmé leur participation, aux côtés du British Geological Survey, par l’intermédiaire de la Critical Minerals Association UK. La rencontre est organisée par le Conseil d’affaires algéro-britannique, en collaboration avec les ambassades des deux pays et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Au programme : les opportunités d’investissement dans le fer, le phosphate, le zinc, le plomb et l’or, mais aussi les perspectives d’exploration du lithium et d’autres minerais. Les discussions porteront également sur le financement, les équipements, les technologies minières, le recyclage et



les chaînes d’approvisionnement. L’enjeu dépasse ainsi la seule extraction des matières premières. Les organisateurs entendent favoriser des partenariats couvrant plusieurs maillons de la chaîne de valeur minière, de l’exploration aux services industriels.

LE NOUVEAU CADRE MINIER EN LIGNE DE MIRE
L’intérêt des entreprises britanniques intervient après l’entrée en vigueur de la loi n° 25-12 du 3 août 2025 relative aux activités minières. Publié au Journal officiel n° 52 du 7 août 2025, ce texte redéfinit les conditions d’investissement dans le secteur. Le dispositif permet une participation étrangère pouvant atteindre 80 % du capital des

sociétés d’exploitation minière, dans le cadre de partenariats soumis à la législation algérienne. L’article 101 prévoit une participation de l’entreprise nationale à hauteur de 20 %, avec la possibilité de convenir d’une part supérieure ou de dépasser ce seuil dans le cadre d’opérations attribuées par voie de mise en concurrence. Les carrières restent soumises à un régime distinct : l’article 102 impose une participation algérienne d’au moins 51 % du capital. Cette évolution réglementaire constitue un argument supplémentaire pour attirer les investisseurs étrangers, alors que les ressources minérales occupent une place croissante dans les stratégies industrielles et énergétiques

internationales. Le 18 mars 2026, l’administration américaine du commerce international avait déjà mis en avant les possibilités ouvertes par la réforme minière algérienne, notamment en matière de participation étrangère.

LES MINERAIS CRITIQUES, UN ENJEU STRATÉGIQUE
La présence du British Geological Survey donne une dimension technique aux discussions. Cet organisme spécialisé fournit des données et des cartes géologiques et contribue, à travers le Critical Minerals Intelligence Centre, au suivi des approvisionnements en minerais critiques nécessaires à l’industrie et à la transition énergétique. Pour les entreprises bri-

tanniques, l’Algérie représente un terrain potentiel de coopération dans un contexte où les grandes économies cherchent à sécuriser leurs approvisionnements et à diversifier leurs sources de minerais stratégiques. Le 5 février 2026, Londres avait annoncé un partenariat avec les États-Unis destiné à encourager les investissements privés dans l’extraction et le traitement des minerais, au service notamment des industries automobile, de défense et des énergies propres. Selon le gouvernement britannique, le secteur des minerais critiques contribue à hauteur d’environ 1,79 milliard de livres sterling à l’économie du Royaume-Uni et soutient directement plus de 50 000 emplois. À Alger, les échanges doivent porter sur les perspectives commerciales, les besoins des entreprises algériennes et les solutions proposées par les partenaires britanniques, notamment en matière de financement, d’équipements et de technologies. Reste à savoir si cet intérêt se traduira par des projets concrets. À ce stade, aucune liste nominative des entreprises participantes ni aucun montant d’investissement n’ont été communiqués. La conférence constituera donc avant tout une occasion d’évaluer les possibilités de coopération et de transformer l’intérêt affiché pour le potentiel minier algérien en partenariats économiques.

INDUSTRIA 2026 Plus de 80 accords paraphés

La 2ème édition du Salon international de l’industrie (Industria 2026), clôturé samedi soir au palais des expositions de Sétif, a été marquée par la signature de 84 conventions de partenariat et de coopération entre opérateurs économiques, selon les organisateurs. Le commissaire du salon, Naoufel Cherfi, a précisé que cette manifestation économique "a constitué un espace pro-

pice à la communication entre les différents acteurs du secteur industriel, en même qu’une précieuse opportunité d’échange d’expériences et de savoir-faire, en plus de la mise en avant des capacités de production des entreprises industrielles participantes." Il a également souligné que cette 2ème édition a enregistré une forte affluence de visiteurs, quelque 20.000 entre opé-

rateurs économiques, étudiants et professionnels, ainsi qu’une forte participation des exposants. De leur côté, de nombreux exposants ont relevé l’importance de ce type de manifestations économiques qui offrent aux entreprises industrielles l’opportunité de présenter leurs produits et services et de mettre en avant leurs capacités de production, contribuant ainsi à renforcer la

compétitivité et à ouvrir de nouvelles opportunités d’investissement et de coopération entre les différents acteurs économiques. Ils ont également appelé à "élargir la participation internationale des entreprises économiques lors des prochaines éditions", afin d’ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de coopération dans le domaine industriel et de renforcer l’échange d’exper-

tises et d’expériences. Pour rappel, 55 exposants représentant des entreprises du secteur public et privé, d’Algérie et de Chine, ont participé à ce salon de 4 jours durant lequel ils ont présenté une importante gamme de produits industriels dans les domaines de la mécanique, du plastique, de l’emballage, de l’énergie et du textile, en plus de différents services financiers et d’assurance.

TAXIS INTERWILAYAS Le ministère des Transports ouvre le dialogue

Les revendications des chauffeurs de taxis interwilayas seront au centre d’une réunion prévue, aujourd’hui, au ministère des Transports, avec les représentants des organisations et syndicats professionnels. Le ministère des Transports engage des discussions avec les représentants des pro-

fessionnels du secteur pour examiner les pré-occupations des chauffeurs de taxis assurant les liaisons entre les wilayas. La rencontre est prévue lundi 12 octobre à 9h30, au siège de la Direction du transport routier et de la logistique. Selon une correspondance du ministère, six organisations ont été

conviées : l’Union nationale des transporteurs algériens (UNAT), l’Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), l’Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), l’Union générale des travailleurs algériens (UGTA), la Fédération nationale des chauffeurs de taxis et le Syndicat national

des transporteurs par taxis (SNTT). Chaque organisation devra désigner deux représentants pour prendre part aux échanges. Cette réunion vise à examiner les pré-occupations des chauffeurs de taxis interwilayas dans le cadre du dialogue entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux.

KAHRABA ALGERIA EXPO 2026 60 exposants attendus à Alger

Alger accueillera, du 13 au 15 octobre, la deuxième édition du Salon international de l’électricité et des énergies renouvelables « Kahraba Expo 2026 », avec la participation d’environ 60 exposants. Organisée par la SAFEX, en partenariat avec l’agence MS Pub, la manifestation se tiendra au Palais des expositions des Pins-Maritimes. Le salon réunira les professionnels autour des dernières innovations en matière d’équipements électriques, d’énergie solaire, de stockage et d’efficacité énergétique. Le programme scientifique prévoit, le 13 octobre, deux tables rondes consacrées à la maîtrise de la consommation énergétique et à l’internationalisation des entreprises algériennes. Le lendemain, cinq conférences techniques aborderont notamment la stabilité des réseaux électriques, l’intégration des énergies renouvelables, les micro-réseaux, l’éclairage urbain et la transformation numérique du secteur énergétique. Le salon ambitionne de favoriser les échanges entre professionnels et de promouvoir les solutions innovantes au service de la transition énergétique.

EL MENIAA

Des projets pour contrer l'avancée des sables

Les programmes inscrits comportent le lancement d'une étude pour la réalisation d'un projet d'envergure pour protéger la wilaya contre le phénomène d'ensablement.

La wilaya d'El-Meniaa a bénéficié d'importants projets dans le secteur des forêts visant à soutenir le couvert végétal, à protéger la région contre l'avancée des sables, impulser les opérations de boisement et aménager des espaces publics au profit des habitants, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. Ces nouveaux projets programmés incluent la réalisation d'une étude de création d'une pépinière à l'entrée de la ville, dans l'objectif d'appuyer la production et l'approvisionnement en diverses variétés de plants forestiers adaptés aux conditions climatiques arides de la région. Les programmes inscrits comportent également le lancement d'une étude pour la réalisation d'un projet d'envergure pour protéger la wilaya contre le phénomène d'ensablement. L'initiative s'accompagne de vastes opérations de plantation d'arbres fruitiers et d'installation de brise-vent, constituant une barrière naturelle efficace face aux contraintes climatiques et géographiques de différentes zones de la wilaya, et ce afin de réduire l'avancée du sable, sécuriser le territoire et les édifices et préserver le cadre de vie des effets des vents de sable. Dans une déclaration à l'APS, le conservateur des forêts de la



wilaya, Hourou Abdelkader, a fait état de l'inscription de cinq (5) projets repartis sur les communes d'El-Meniaa et Hassi El-Gara, en plus du programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO). Et d'ajouter que parmi ces projets figure la création et l'aménagement d'aires de jeu et de loisirs au centre-ville d'El-Meniaa, au sein du village de Hassi-Ghanem ainsi qu'à la cité Hafret Abbas. Deux projets similaires sont programmés dans la commune de Hassi El-Gara. Au-delà de leur dimension strictement écologique, les projets inscrits au titre du

programme (TUP-HIMO) associent également la création d'emplois et la valorisation des compétences des artisans, selon M.Hourou. Ces initiatives permettent, en effet, à ces derniers de mettre en valeur leurs efforts et leur savoir-faire, tout en participant activement à la réalisation des travaux d'aménagement. L'exécution des chantiers d'aménagement constitue également un tremplin pour les entreprises de réalisation et d'aménagement des espaces publics, puisqu'elles bénéficient d'une qualification et d'un développement de leurs capacités et expertises, qui

leur ouvre la voie vers de nouvelles opportunités lors de la réalisation de projets similaires à l'avenir. Toutes ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la wilaya, renforcer les espaces verts et les aires dédiées aux loisirs et distraction en plus des retombées écologiques majeures, via la lutte active contre l'érosion et l'ensablement, la multiplication des plantations d'arbres comme moyen de gestion durable des ressources naturelles et la stimulation de la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques.

ILLIZI

La collecte des déchets renforcée

Les entreprises «Nadhafat-Illizi», l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA) ont été dotés de nouveaux équipements destinés à renforcer le service public et améliorer les capacités d'intervention en cas d'intempéries, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya d'Illizi. La cérémonie de remise du nouveau matériel s'est déroulée sous la supervision du wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, dans le cadre des programmes d'investissement de l'Etat, puisés du budget de wilaya et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (exercice 2026), a précisé la wilaya dans un communiqué. Ainsi,

cinq (5) camions compacteurs ont été remis à l'EPIC «Nadhafat Illizi», dans le but de renforcer ses moyens de collecte de déchets et lui permettre d'intensifier les campagnes de propreté et d'améliorer l'environnement. L'ADE et l'ONA ont, pour leur part, été dotés d'équipements destinés à prévenir les effets des intempéries, notamment des groupes électrogènes et des équipements de pompage, en vue de renforcer leurs capacités d'intervention en cas de perturbations météorologiques. A cette occasion, le chef de l'exécutif de wilaya a souligné la nécessité d'intensifier le rythme des interventions sur le terrain afin de garan-

tir un environnement salubre et sûr aux citoyens, en accordant une importance particulière à la maintenance régulière du matériel pour assurer sa durabilité et sa disponibilité opérationnelle. Il a mis l'accent, aussi, sur la multiplication des campagnes de propreté et l'amélioration de l'environnement dans les différents quartiers de la ville d'Illizi. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les services publics et accompagner le développement local, notamment dans les domaines de l'hygiène et de la prévention des risques d'intempéries, a conclu la source.

BLIDA

Une nouvelle polyclinique en chantier

Les travaux de construction d'une polyclinique ont été lancés sur le nouveau site «3083 logements» du pôle urbain de la commune d'El-Affroun, à l'ouest de la wilaya de Blida, selon la Direction de la santé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du renforcement du réseau des

structures sanitaires de base et de l'amélioration de la couverture sanitaire dans les nouveaux quartiers résidentiels. La source a précisé que les travaux de construction de la polyclinique avaient débuté la semaine dernière et que leur durée était estimée à 10 mois. Ce projet,

dont le coût de réalisation est estimé à 260 millions de dinars, vise à rapprocher les services de santé des citoyens et à améliorer la prise en charge des patients, notamment dans le contexte de l'expansion urbaine et de la densité démographique croissante que connaît la région.

EL BAYADH

Création prochaine d'un nouveau pôle urbain

Un nouveau pôle urbain sera créé à la périphérie du chef-lieu de la wilaya pour accompagner l'extension démographique et urbaine prévue et de mettre à disposition une assiette foncière aménagée conformément aux normes modernes d'urbanisme, ont assuré les services de la wilaya. Le wali d'El-Bayadh, Noureddine Belaribi, a présidé, dernièrement, une réunion consacrée à l'étude du plan de ce nouveau pôle urbain, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), du secrétaire général de la wilaya et du chef de daïra d'El Bayadh, ainsi que des directeurs de l'exécutif de wilaya, des représentants des bureaux d'études et des différents services techniques. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une vision prospective globale de l'aménagement urbain. Lors de la réunion, les fiches techniques ainsi que les plans d'aménagement et d'occupation des sols du pôle urbain proposé ont été présentés. Situé à environ 7 km à l'ouest de la ville d'El-Bayadh, le futur pôle constituera un point de liaison stratégique entre le chef-lieu de la wilaya et les communes de Kef-Lahmar, Roggassa, Cheguig, Aïn El-Orak et El-Mehara. Il s'étendra sur une superficie totale estimée à 1.580,18 hectares et prévoit la réalisation de 49.065 logements, toutes formules confondues, dont 37.111 logements collectifs, 6.895 logements semi-collectifs et 5.059 logements individuels. Le schéma directeur du pôle prévoit également 150 équipements publics, répartis sur une superficie de plus de 340 hectares. Les infrastructures publiques projetées dans le cadre de ce projet urbain comprendront, notamment, des établissements scolaires de différents niveaux, des centres de santé, des agences bancaires et postales, une grande mosquée, des centres de formation professionnelle, des hôtels, des centres commerciaux, un centre hospitalo-universitaire (CHU), ainsi que des infrastructures de sécurité destinées à la police et à la Gendarmerie nationale. Dans le domaine de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie, le plan prévoit d'importantes superficies consacrées aux espaces verts, représentant près de 98,6 hectares, dont un parc citadin aménagé de 17,48 hectares, ainsi qu'un réseau routier moderne. Dans ce contexte, le wali de la wilaya a souligné l'importance stratégique de ce nouveau pôle urbain, qui constituera la réserve urbaine et le réservoir de développement futur de la ville d'El-Bayadh. Le premier responsable de l'exécutif local a donné des instructions fermes afin de lever l'ensemble des réserves techniques et urbanistiques relevées et d'enrichir l'étude en assurant une coordination directe entre le bureau d'études et les secteurs concernés, a-t-on fait savoir de même source.

Selon la même source, ce nouvel établissement de santé, rattaché à l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Mouzaïa qui chapeaute plusieurs polycliniques et salles de soins, viendra compléter le système de santé local d'El-Affroun dès sa mise en service.

FIBRE OPTIQUE

4 millions de foyers connectés

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, hier, au siège d'Algérie Télécom, une cérémonie marquant l'atteinte du seuil des quatre (4) millions d'abonnements à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).

Dans un exposé présenté à cette occasion, le ministre a indiqué qu'«en juin 2020, le nombre d'abonnements ne dépassait pas 53.000, avant de passer à près de 1,08 million à fin 2023, puis à 1,7 million à fin 2024, pour arriver à 2,6 millions en décembre 2025, avant d'atteindre le seuil des quatre millions au début du mois d'octobre 2026», le nombre d'abonnements ayant été multiplié par plus de 75 en six ans». Les neuf (9) premiers mois de l'année 2026 ont été marqués par «un rythme exceptionnel», avec le raccordement de «1,4 million de foyers à la FTTH», a-t-il relevé, soulignant que l'extension du réseau s'est accompagnée d'une «amélioration tangible» de l'accessibilité financière des services Internet, le tarif mensuel de l'offre proposant un débit d'au moins 100 mégabits par seconde étant passé de 9.999 DA en 2020 à 2.400 DA actuellement, soit «une baisse de 76 %». Dans ce contexte, M. Zerrouki a souligné que ces avancées s'inscrivent dans le cadre de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer les infrastructures et à améliorer les services, affirmant que «la valeur des réalisations ne se mesure pas uniquement aux chiffres, mais également aux possibilités accrues qu'elles offrent à l'étudiant en matière d'apprentissage, aux capacités de l'entreprise à être plus compétitive et à l'administration de rapprocher davantage ses services du citoyen». Il a également rappelé que la fibre optique constitue «un socle essentiel pour les services



publics numériques, la diversification économique et la souveraineté numérique, ainsi qu'une infrastructure ouvrant la voie aux applications de demain, de l'enseignement numérique et des services Cloud, en passant par l'intelligence artificielle». La qualité des services, une priorité Pour ce qui est des objectifs futurs fixés, le ministre a indiqué qu'ils consistent à

«dépasser les 4,4 millions d'abonnements avant la fin de l'année 2026, puis à raccorder 300.000 foyers supplémentaires au cours du premier trimestre 2027», ce qui coïncide avec le parachèvement de la transition des réseaux en cuivre vers la fibre optique et la poursuite du développement des capacités de raccordement international et des réseaux d'accès nationaux, souli-

gnant que «la qualité du service et la satisfaction du citoyen demeurent en tête des priorités». Le ministre a tenu à exprimer sa considération aux travailleurs d'Algérie Télécom et à ses équipes techniques, ainsi qu'aux 4.400 entreprises sous-traitantes et aux autorités locales, pour leur accompagnement de l'opération de raccordement à la fibre optique, ajoutant que «les quatre (4) millions d'abonnements ne sont pas une fin en soi, mais une étape dans un processus plus vaste, qui consiste à passer de la généralisation de la connectivité à celle des opportunités, et du déploiement du réseau à la maximisation de son impact». Pour sa part, le PDG d'Algérie Télécom, Abdelghani Aït Said, considère que la généralisation du réseau de fibre optique à travers le territoire national constitue une étape importante dans le parcours de l'entreprise, réitérant l'engagement de celle-ci à accompagner la stratégie définie par le ministère de la Poste et des Télécommunications en matière de connectivité, de généralisation du service de fibre optique et de développement de l'économie numérique. A cette occasion, le quatre-millionième abonné, originaire de la wilaya de Tipaza, a été honoré, ainsi que l'agent commercial et l'agent technique ayant procédé à son raccordement à la fibre optique.

APS

RECONSTRUCTION DES HABITATIONS ENDOMMAGÉES À JIJEL PAR LES INCENDIES

Signature d'une convention OPGI-BNH

Une convention a été signée, samedi au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Jijel entre 8 directions de cet office et la Banque nationale de l'habitat (BNH) à l'effet de financer la reconstruction des logements endommagés par les incendies d'août dernier dans la wilaya de Jijel. Le DG du logement au ministère du Logement, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Mordjani, a déclaré à l'APS, en marge de la cérémonie de signature de la convention entre les directeurs généraux des OPGI et le représentant de la BNH, que

cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre relatives à la prise en charge des sinistrés des incendies et leur indemnisation. Il a ajouté que toutes les familles dont les logements ont été classés dans la catégorie rouge, au nombre de 627, bénéficieront, en vertu de cette convention, de la prise en charge par les OPGI de l'opération de reconstruction, soit en tant que promoteurs, soit en désignant des entreprises de construction. Mordjani a souligné que les ressources financières nécessaires ont été mobilisées pour prendre en charge toutes les opérations d'indemnisation, que

ce soit pour les logements classés dans la catégorie verte ou orange par le biais d'une réhabilitation ou, pour les habitations classées dans la catégorie rouge qui nécessitent une reconstruction. Il a également indiqué qu'une aide financière de 400.000 DA sera versée à chacune des familles touchées afin de leur permettre de louer un logement en attendant la reconstruction de leur habitation, avant d'insister sur la nécessité de veiller à ce que les nouvelles constructions soient adaptées aux spécificités de la région.

CHERCHEURS LES PLUS INFLUENTS AU MONDE EN 2026

45 Algériens dans le classement Stanford-Elsevier

Quarante-cinq chercheurs algériens figurent dans le classement «Stanford-Elsevier» des 2% de chercheurs les plus influents au monde en 2026, établi selon le critère de «l'impact scientifique sur la carrière de recherche», dont quatre figurent dans le top 10 à l'échelle maghrébine. La liste a enregistré une hausse du nombre de chercheurs algériens recensés, passant de 38 à 45 chercheurs figurant dans la liste relative à «l'impact scientifique tout au long de la carrière», dont 4 chercheurs parmi les dix premiers au niveau maghrébin. De même, 101 chercheurs algériens figurent dans la liste de «l'impact scientifique annuel», contre 80 chercheurs lors du précédent classement, dont 5 chercheurs parmi les dix premiers à l'échelle maghrébine. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a félicité, sur son compte sur les réseaux sociaux, «la communauté universitaire et de recherche pour cette réalisation scientifique exceptionnelle, traduisant une excellence scientifique ascendante et une présence croissante sur la carte de la recherche scientifique mondiale». Il a également souligné que ce progrès «reflète le potentiel dont recèle l'université algérienne en termes de compétences scientifiques capables de contribuer à la production du savoir et à l'élargissement des horizons de l'innovation». Se félicitant de cette «distinction méritée», M. Baddari a insisté sur «la poursuite des efforts visant à ancrer la place de l'université algérienne dans l'espace scientifique international, à renforcer son rayonnement en matière de recherche, et à faire du savoir un levier de développement national et d'édification de l'avenir.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Saisie de plus de 260 000 comprimés psychotropes au Sud

Les services des Douanes ont procédé à la saisie de 204.700 comprimés psychotropes de type «Prégabaline» dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). «Les agents de la brigade mobile des Douanes de Ghardaïa, relevant de la Direction régionale des Douanes de Laghouat, en coordination avec le service régional de la sécurité intérieure et les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Ghardaïa, ont saisi 204.700 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg», précise le communiqué. Cette opération s'inscrit

«dans le cadre des efforts continus déployés par les Douanes algériennes, en coordination avec les différents corps de sécurité, pour lutter contre la contrebande et la criminalité organisée et protéger la société», ajoute la même source.Pour leur part, les éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Ouargla ont mis en échec, au cours de la semaine écoulée, une tentative de contrebande de 57.500 capsules de psychotropes, et procédé à l'arrestation du suspect, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Dans une opéra-

tion exécutée la semaine écoulée, les éléments du SRLCO d'Ouargla ont mis en échec une tentative de contrebande d'une cargaison de 57.500 capsules de type +Prégabaline+, et procédé à l'arrestation du suspect impliqué dans cette affaire et à la saisie d'un véhicule utilitaire», selon la même source.Menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, «cette opération fait suite à des investigations menées par les enquêteurs du Service régional, ayant permis de déjouer une tentative de transport et d'acheminement d'une cargaison de psychotropes depuis une wilaya du Sud vers les wilayas de l'Ouest du pays», précise le communiqué. «Le parcours du véhicule, où était soigneusement dissimulée la quantité de psychotropes, a été retracé, ce qui a permis de l'intercepter et d'arrêter son conducteur sur le territoire de la wilaya de Laghouat, en coordination avec les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Laghouat et de la brigade de lutte contre la contrebande relevant des Douanes de Laghouat», ajoute la même source. «Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Laghouat», conclut le communiqué.

ARABIE SAOUDITE

Les Houthis renouvellent leurs menaces

L'escalade des menaces fait peser une incertitude croissante sur la sécurité régionale et la continuité des échanges aériens et économiques au Moyen-Orient.

Le mouvement yéménite houthi a renouvelé, hier, ses avertissements aux compagnies aériennes, aux personnels aéroportuaires et aux voyageurs contre l'utilisation des aéroports et de l'espace aérien saoudiens, qu'il considère comme des zones susceptibles d'être ciblées par ses opérations militaires. Cette mise en garde intervient dans un contexte d'escalade du conflit au Yémen et au lendemain d'une attaque meurtrière contre l'aéroport international de Riyad. Dans un message publié sur la plateforme X, le porte-parole militaire des Houthis, Yahya Saree, a appelé les compagnies aériennes, les experts, les employés et les voyageurs à prendre ces avertissements au sérieux. Il a précisé que les aéroports de La Mecque et de Médine étaient exclus de cette mise en garde.

« L'Arabie saoudite assume la responsabilité de toute interception qui échouerait », a-t-il déclaré, alors que les infrastructures aéroportuaires du royaume sont confrontées à une série d'attaques. Selon les informations communiquées par les autorités saoudiennes, l'attaque survenue samedi contre l'aéroport de Riyad aurait fait 12 morts. Il s'agirait du troisième incident visant cette infrastructure en l'espace d'une semaine. Les deux précédentes



attaques auraient causé la mort de quatre personnes et gravement endommagé un avion commercial saoudien stationné sur une piste. À la suite de la dernière attaque, l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne a annoncé la suspension temporaire des opérations à l'aéroport, dans l'attente d'une évaluation des dégâts et des conditions de sécurité. Aucune date de reprise des vols n'a été communiquée.

RIYAD INTENSIFIE SON INTERVENTION MILITAIRE

Cette nouvelle menace intervient alors que l'Arabie saoudite a renforcé son engagement militaire au Yémen ces dernières semaines. Le royaume a mené des frappes contre les Houthis et soutenu une contre-offensive des forces gouvernementales yéménites, après la prise par le mouvement de territoires stratégiques le long de

la côte de la mer Rouge le mois dernier. L'implication américaine pourrait également s'intensifier. Le président Donald Trump a déclaré samedi que Washington envisageait de participer aux frappes saoudiennes contre les Houthis. Cette évolution s'inscrit dans un contexte régional marqué par l'élargissement de la guerre contre l'Iran, lancée par les États-Unis et l'entité sioniste en février.

Par ailleurs, la coalition dirigée par Riyad a signalé la chute d'un projectile à proximité de l'aéroport international du roi Fahd, à Dammam, dans l'est de l'Arabie saoudite. Elle a également annoncé avoir intercepté un drone dans cette région hier.

Sur le plan intérieur, les autorités saoudiennes ont annoncé la suspension des cours en présentiel et le passage à l'enseignement à distance de dimanche à jeudi. La mesure concerne les élèves, les enseignants et les personnels administratifs. Cette succession d'incidents souligne la dégradation de la situation sécuritaire dans le royaume, alors que les menaces des Houthis font peser de nouvelles incertitudes sur le trafic aérien et les activités économiques internationales organisées à Riyad.

R.I/agences

WASHINGTON-TÉHÉRAN

La guerre des déclarations se poursuit



L'Iran a vivement réagi aux déclarations du président américain Donald Trump évoquant une éventuelle attaque iranienne contre les villes de Los Angeles et de San Diego. Téhéran a dénoncé samedi une tentative de créer un « ennemi imaginaire » afin d'effrayer la population américaine et de détourner son attention des véritables menaces, dans un contexte de tensions persistantes entre les deux pays.

Dans un message publié sur la plateforme X, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a rejeté les propos du dirigeant américain, estimant que Washington agissait la menace d'une attaque iranienne pour justifier sa politique. « Les États-Unis inventent un ennemi ima-

ginaire dans le ciel pour effrayer leur population, dans le but de dissimuler la véritable menace qui se trouve sur le terrain », a-t-il affirmé. Le responsable iranien a également accusé l'administration américaine d'être elle-même à l'origine du danger. « Le véritable danger ne se trouve ni au-delà de vos frontières ni au-dessus de Los Angeles et de San Diego, mais au sein de l'administration qui a imposé au monde une guerre illégale », a-t-il ajouté.

DES DÉCLARATIONS AMÉRICAINES VIVEMENT CONTESTÉES

Lundi, Donald Trump avait évoqué la possibilité d'une attaque iranienne contre des villes américaines, déclarant : « Qu'ils

détruisent Los Angeles. Qu'ils détruisent San Diego. C'est un prix très faible à payer. » Ces propos ont suscité une réaction de la diplomatie iranienne, qui y voit une instrumentalisation de la menace iranienne auprès de l'opinion publique américaine. Cette passe d'armes intervient dans un contexte de confrontation militaire et diplomatique entre Washington et Téhéran. Le 28 février dernier, les États-Unis et l'entité sioniste ont lancé des frappes contre l'Iran, faisant des milliers de morts, selon le bilan rapporté dans les informations disponibles. Téhéran a riposté par des attaques contre l'entité sioniste et des sites américains dans plusieurs pays de la région, avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-

feu en avril. Les États-Unis ont ensuite mené de nouvelles frappes contre des positions iraniennes, alors que les négociations entre les deux pays restaient dans l'impasse, malgré la signature d'un mémorandum d'entente à la mi-juin. Les discussions acheminent notamment sur la navigation dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le transport mondial des hydrocarbures et des marchandises. Ce différend continue de peser sur les perspectives de désescalade entre les deux puissances.

Dans ce climat tendu, les déclarations de Donald Trump et la riposte verbale de Téhéran illustrent la persistance d'une confrontation qui dépasse le terrain militaire et se joue également sur le plan politique et médiatique.

CONFLIT EN UKRAINE

Moscou accuse Kiev de faire obstacle aux pourparlers

Le Kremlin a affirmé vendredi que l'Ukraine avait compromis la possibilité d'une reprise immédiate des négociations de paix avec la Russie, à la suite d'attaques de drones contre Moscou et d'autres villes russes lors des élections organisées le mois dernier. Selon la présidence russe, Vladimir Poutine a fait part de ses préoccupations à Donald Trump lors d'un entretien téléphonique, alors que les efforts diplomatiques pour mettre fin au conflit restent dans l'impasse.

D'après Iouri Ouchakov, conseiller diplomatique du Kremlin, le président russe avait exprimé la volonté de Moscou de reprendre les discussions avec Kiev après les élections législatives russes. Toutefois, les attaques imputées aux forces ukrainiennes auraient remis en cause cette perspective.

« Le régime de Kiev a, de fait, compromis la possibilité d'une reprise immédiate du processus de négociation », a déclaré le responsable russe, évoquant des frappes de drones contre Moscou, d'autres villes et des bureaux de vote, ainsi que des attaques visant des personnes impliquées dans l'organisation du scrutin.

« Désormais, comme l'a indiqué le président, nous examinerons la date à laquelle ces négociations pourront reprendre », a-t-il ajouté, en référence aux pourparlers tripartites réunissant les États-Unis, la Russie et l'Ukraine. Ces déclarations interviennent alors que Donald Trump peine à obtenir un accord susceptible de mettre fin au conflit déclenché par l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022. Jeudi, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a qualifié la situation de dangereuse impasse, tout en réaffirmant la volonté de Washington de poursuivre ses efforts en faveur d'un règlement.

Par ailleurs, les deux présidents ont abordé des questions économiques lors de leur échange. Selon Iouri Ouchakov, leurs discussions ont notamment porté sur d'importantes initiatives économiques et sur d'éventuelles livraisons de carburants russes.

À l'issue de cet entretien, Donald Trump a annoncé que Moscou avait accepté de fournir immédiatement du diesel aux marchés américain et mondial, dans l'objectif de contribuer à la baisse des prix des carburants avant les élections américaines de mi-mandat prévues le mois prochain. Des analystes estiment toutefois que les volumes concernés pourraient avoir un effet limité sur les prix. Entre blocages diplomatiques et discussions économiques, la reprise des négociations sur l'Ukraine demeure incertaine, tandis que Moscou et Washington poursuivent leurs échanges sur les perspectives de règlement du conflit.

FIFA

Ramon Vega veut bousculer la gouvernance d'Infantino

L'ancien international suisse critique la gestion de la FIFA et plaide pour des réformes profondes, davantage de transparence et un calendrier moins chargé.

La course à la présidence de la FIFA s'anime. Candidat déclaré le 7 octobre, l'ancien international suisse Ramon Vega entend remettre en question le fonctionnement de l'instance mondiale. Dans un entretien à Flashscore, il dénonce un système fermé et réclame une réforme de sa gouvernance.

« Il est crucial d'ouvrir cet écosystème de la FIFA et de le mettre aux standards du XXI^e siècle », affirme-t-il, estimant que l'organisation n'est plus adaptée aux exigences actuelles et nécessite des changements structurels.

VEGA S'ATTAQUE AU BILAN D'INFANTINO

Pour officialiser sa candidature, Ramon Vega doit obtenir le soutien de cinq fédérations. Il espère notamment celui de la Suisse, dont il a porté le maillot et dont il a été le capitaine. L'ancien joueur de Créteil critique également les dix années de présidence de Gianni Infantino, mettant en avant les exigences d'honnêteté, de transparence et d'intégrité dans la gestion du football mondial.

Le candidat défend par ailleurs un dialogue plus démocratique et une refonte des calendriers, qu'il juge trop chargés et pré-



judiciales à la qualité du jeu.

Reste à convaincre les fédérations de soutenir sa candidature. Ramon Vega avait

déjà tenté sa chance lors des échéances de 2015, 2019 et 2022, sans parvenir à ses fins.

LIGA

Le Barça enchaîne, l'Atlético assure

Le FC Barcelone a signé une huitième victoire consécutive en Liga en dominant Getafe (3-0), égalant ainsi le meilleur départ de son histoire en championnat, réalisé en 2013-2014 sous la conduite de Tata Martino. De son côté, l'Atlético de Madrid a consolidé sa deuxième place en s'imposant difficilement sur la pelouse d'Alavés (2-1).

LE BARÇA POURSUIT SON SANS-FAUTE

Les hommes de Hansi Flick continuent leur parcours par-

fait. Anthony Gordon a rapidement ouvert le score (2e), avant que Gabriel Jesus ne double la mise à la demi-heure de jeu (30e). Jules Koundé a scellé le succès barcelonais en inscrivant son premier but de la saison sur un centre de Lamine Yamal (73e).

Le défenseur français a également marqué l'histoire du club en devenant le joueur français le plus capé du Barça, avec 194 apparitions, dépassant ainsi Éric Abidal. Avec huit victoires en huit journées, les Catalans

conservent cinq points d'avance sur leur dauphin madrilène.

L'ATLÉTICO S'IMPOSE DANS LA DOULEUR

L'Atlético de Madrid a confirmé sa bonne dynamique en venant à bout d'Alavés (2-1). Alejandro Grimaldo a ouvert le score à la 33e minute, avant que Lucas Boyé n'égalise sur penalty dans le temps additionnel de la

première période (45e+6).

L'expulsion d'Ángel Pérez à l'heure de jeu a ensuite compliqué la tâche des locaux. En supériorité numérique, les hommes de Diego Simeone ont finalement arraché la victoire grâce à Cristián Romero, buteur à la 87e minute. Un succès précieux qui permet aux Colchoneros de consolider leur deuxième place derrière le leader barcelonais.

SERIE A

L'Inter récupère le fauteuil de leader

Sans forcer. L'Inter s'est largement imposé face à Parme (3-0), une demi heure a suffi aux joueurs de Cristian Chivu pour s'adjuger les trois points et récupérer le fauteuil de leader au détriment de l'AS Rome qui défiera Côme ce dimanche. La première d'Alberto Gilardino sur le banc de Parme ne s'est pas déroulé exactement comme il l'avait prévu. Arrivé à la place de Carlos Cuesta chez les Gialloblù durant la trêve internationale, l'ancienne gloire du football transalpin devra patienter avant de s'adjuger sa première victoire. Il n'aura fallu qu'une mi-temps et les réalisations de Petar Šučić juste avant le quart d'heure de jeu (1-0, 13e), le penalty transformé par Hakan Çalhanoğlu cinq minutes plus tard (2-0, 18e) et le talent de buteur de Marcus Thuram (3-0, 31e) pour faire basculer la rencontre.

Les Nerazzuri ont ainsi pu baisser le pied en deuxième période et laisser le soin à leur entraîneur d'effectuer un véritable turn-over en fin de rencontre. Pas de mauvaises surprises non plus pour la défense interiste qui est parvenue à conserver sa cage inviolée. Une victoire et une première place au classement retrouvée au moins pour 24 heures en attendant le résultat du match de l'AS Rome contre Côme.

LIGUE 1

Lille devient leader

Service minimal garanti. Opposé à une valeureuse équipe havraise, Lille a assuré l'essentiel en s'imposant sur la plus petite des marges (1-0) et devient ainsi leader du championnat. En revanche, toujours pas de victoire pour Le HAC cette saison.

Il ne fallait pas arriver en retard que ce soit au stade Pierre-Mauroy ou devant son téléviseur puisque l'unique but de la rencontre n'a pas tardé. Il n'aura fallu que cinq minutes aux protégés de Davide Ancelotti pour faire sauter le verrou défensif havrais, trouvé dans la profondeur sur une très longue ouverture de Tanguy Nianzou, Dilane Bakwa s'est fait la malle sur son côté droit et a parfaitement conclu d'une frappe enroulée qui ne laisse aucune chance à Gauthier Gallon (1-0, 5e). Un choix payant pour le tacticien lillois qui a décidé de le titulariser pour cette rencontre. Une première mi-temps également marquée par la blessure de Tiago Santos, évacué sur civière (22e). Le Havre a poussé pour égaliser mais n'est jamais parvenu à prendre à revers la défense lilloise dans ce premier acte.

Une dynamique qui s'est poursuivie au retour des vestiaires mais toujours sans être couronnée de succès pour les protégés de Didier Digard. Pire encore, le HAC est réduit à dix après l'expulsion d'Ayumu Seko, coupable d'une faute d'anti-jeu en position de dernier défenseur après avoir retenu Hákon Haraldsson alors qu'il filait au but (62e). Un handicap supplémentaire pour les Havrais qui n'ont pas abdicqué dans leurs intentions mais qui ont finalement dû concéder une nouvelle défaite.

SUSPENDU, MAIS ESPÉRÉ EN NOVEMBRE

Le paradoxe CR7

Suspendu à titre provisoire après avoir quitté le dernier rassemblement sans autorisation, Cristiano Ronaldo reste attendu par la Fédération portugaise pour la trêve internationale de novembre. Le 9 octobre, le Conseil de discipline de la Fédération portugaise de football a ouvert une procédure contre le capitaine de la Seleção. Pourtant, dès le lendemain, le président de l'instance, Pedro Proença, a exprimé son souhait de retrouver l'attaquant de 41 ans. « Nous voulons que Cristiano revienne. J'attends son retour dès la trêve internationale de novembre », a-t-il déclaré, tout en rappelant que la décision finale appartenait aux instances disciplinaires. Selon CNN Portugal, Ronaldo aurait également conditionné son retour au départ du sélectionneur Jorge Jesus, une information qui n'a pas été confirmée officiellement. Le Portugal, qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des nations après quatre victoires, affrontera le Danemark le 14 novembre, puis le pays de Galles le 17. La présence de CR7 dépendra de l'issue de la procédure disciplinaire.

PREMIER LEAGUE

Tottenham arrache le nul face à Manchester United

Tottenham a évité une nouvelle déconvenue en arrachant le match nul sur la pelouse de Manchester United (1-1), samedi, grâce à une égalisation dans le temps additionnel.

Les Red Devils pensaient avoir fait le plus dur après l'ouverture du score de Bryan Mbeumo, servi par Matheus Cunha à la 73e minute. Réduits à dix après l'expulsion de Rodrigo Bentancur (79e), les Spurs ont pourtant trouvé les ressources pour revenir au score. Dominic Solanke a égalisé à la 90e+2, en déviant de la tête un centre de Sandro Tonali.

Ce point permet à Tottenham de quitter la dernière place du classement, sans pour autant dissiper ses inquiétudes. Manchester United, de son côté, reste englué dans le ventre mou avec six points au compteur. Les Red Devils sont ainsi plus proches de la zone de relégation que du top 5.

La pression s'accroît sur Michael Carrick, dont la situation pourrait devenir aussi préoccupante que celle de Roberto De Zerbi.

VERTS D'EUROPE ENTRE RÉCOMPENSES ET PERSPECTIVES

Entre distinctions individuelles, buts décisifs et pistes de recrutement, les internationaux algériens se distinguent sur les pelouses européennes.

Les internationaux algériens continuent de faire parler d'eux dans les championnats étrangers. Entre récompenses individuelles, efficacité offensive et perspectives de transfert, plusieurs joueurs affichent une dynamique encourageante en ce début de saison. Anis Hadj Moussa a été sacré joueur du mois de septembre aux Pays-Bas, Mohamed El-Bachir Belloumi figure parmi les candidats à cette distinction en Angleterre, tandis qu'Amine Gouiri a été plébiscité par les supporters de l'Olympique de Marseille. D'autres Verts se sont également illustrés ce week-end. Youcef Belaïli a délivré une passe décisive avec l'Espérance de Tunis, Amin Chiakha a retrouvé le chemin des filets en Norvège et Jaouen Hadjam a inscrit son premier but en Premier League avec Brighton. De son côté, Ramiz Zerrouki poursuit son redressement au FC Twente, alors qu'Adem Zorgane serait suivi par l'AC Milan.

HADJ MOUSSA ET BELLOUMI DANS LA LUMIÈRE



Anis Hadj Moussa a été élu joueur du mois de septembre aux Pays-Bas. L'ailier du Feyenoord a inscrit quatre buts en deux rencontres, décrochant cette distinction pour la deuxième fois après mai 2026. En Angleterre, Mohamed El-Bachir Belloumi figure parmi les candidats au titre de joueur du mois en Championship. L'ailier de Hull City a signé deux buts et une passe décisive en trois matchs, dont un doublé face à Chelsea (2-2). En France, Amine Gouiri a été désigné joueur du mois de septembre par les supporters de l'Olympique de Marseille, après deux buts inscrits durant cette période. Il compte désormais quatre réalisations depuis le début de

la saison, selon Foot Marseille. **ZORGANE DANS LE VISEUR DE L'AC MILAN** Le milieu de terrain algérien de l'Union Saint-Gilloise figurerait parmi les pistes étudiées par l'AC Milan pour renforcer son entrejeu lors du prochain mercato hivernal, selon le journaliste Niccolò Ceccarini (TuttoMercatoWeb). Apprécié pour son impact physique, sa technique et sa polyvalence, Zorgane ferait partie des profils envisagés pour préparer l'avenir après Luka Modrić. Aucun contact officiel ni offre n'a toutefois été confirmé.

CHIAKHA RÉPOND SUR LE TERRAIN



Critiqué après son rassemblement avec les Verts, Amin Chiakha a réagi en club. L'attaquant de Rosenborg a ouvert le score sur penalty face à Sandefjord, portant son bilan à 14 buts en championnat. À 20 ans, il poursuit sa progression en Norvège avec l'ambition de s'imposer davantage en sélection.

ZERROUKI RETROUVE DES COULEURS

De retour au FC Twente après une période difficile à Feyenoord, Ramiz Zerrouki retrouve du temps de jeu et de la régularité sous la direction de John van den Brom. Le milieu algérien a disputé 13 rencontres toutes compétitions confondues, avec un but et une passe décisive. Sa valeur marchande aurait atteint 6,4 millions d'euros, selon FootballTransfers. Sous contrat jusqu'en 2030, Zerrouki entend poursuivre sur cette dynamique pour convaincre Brahim Hemdani et retrouver sa place chez les Verts.

HADJAM FRAPPE FORT Jaouen Hadjam a inscrit son premier but en Premier League lors de la victoire de Brighton sur Sunderland (2-0). Entré à la 88e minute, le latéral algérien a scellé le succès des Seagulls dans le temps additionnel (90e+3), sur une passe de Rutter. Réduits à dix après l'expulsion d'un défenseur, les joueurs de Brighton ont résisté avant de faire le break grâce à Hadjam. Une réalisation importante pour l'international algérien, qui cherche à gagner du temps de jeu et à s'imposer progressivement au sein de son équipe.

BELAÏLI DÉCISIF



En Tunisie, Youcef Belaïli a contribué à la victoire de l'Espérance sportive de Tunis face à l'Olympique de Béja (3-1). L'ailier algérien a délivré sa première passe décisive de la saison en championnat en servant Hazem Mastouri, auteur d'un triplé. Le troisième but des Sang et Or, inscrit à la 49e minute, est venu conclure une action parfaitement exécutée par Belaïli, dont le centre précis depuis le côté gauche a permis à son coéquipier de s'illustrer de la tête. Cette victoire permet à l'Espérance de totaliser 12 points après cinq journées, avec quatre succès et une défaite. Le club tunisien occupe la première place du classement et aborde dans de bonnes dispositions son prochain rendez-vous continental face au club libyen de Swehly FC, dans le cadre du dernier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Pour Belaïli, cette première offrande en championnat constitue un signal positif, alors que l'Espérance nourrit de grandes ambitions sur les scènes nationale et africaine.

O.LYON Khalis Merah mis au défi



Éligible pour représenter l'Algérie, le jeune milieu offensif de l'Olympique Lyonnais a reçu un appel du pied de l'internationale algérienne Melissa Bethi. « Bientôt pareil avec le maillot de l'Algérie, alors », a lancé la joueuse sur Instagram en réaction à une publication de Khalis Merah, actuellement international français U20. À 19 ans, le Lyonnais commence à s'imposer chez les professionnels. Il a déjà inscrit son premier but en Ligue 1 cette saison, malgré la défaite de l'OL face à Lens (2-1). Reste à savoir si l'Algérie parviendra à convaincre le jeune talent de changer de nationalité sportive. Une première approche auprès de son père serait restée sans suite, selon Afrik-Foot.

JO 2028 Algérie-République centrafricaine à Tizi-Ouzou

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la délocalisation du match retour du deuxième tour des éliminatoires du tournoi de football féminin des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Initialement prévu au stade du 5-Juillet-1962 d'Alger, le rendez-vous se tiendra finalement au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, le 13 octobre à 18h00. Par ailleurs, la FAF a ouvert les demandes d'accréditation pour les médias souhaitant couvrir cette rencontre. Les inscriptions sont accessibles sur la plateforme accred.faf.dz du 10 au 12 octobre, à 12h00 au plus tard.

USM ALGER – JS SAOURA La vente des billets lancée

La vente des billets pour la rencontre entre l'USM Alger et la JS Saoura, comptant pour la 5e journée du championnat, a débuté hier matin. Dans un communiqué publié sur sa page officielle, la direction de l'USMA a annoncé l'ouverture de la billetterie pour cette affiche. Les supporters peuvent se procurer leurs billets via la plateforme électronique « DigiTicket ». La rencontre est prévue, demain mardi 13 octobre, à partir de 20h00, au stade du 5-Juillet.

MC ORAN Kroum indisponible trois semaines

Blessé lors du match face à l'ES Sétif, le défenseur du MC Oran, Ahmed Kroum, souffre d'une fracture d'un os de la face, a annoncé le club dans un communiqué médical. Son indisponibilité est estimée à 21 jours. La direction des « Hamraoua » lui a souhaité un prompt rétablissement et un retour rapide à la compétition.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE D'HALTÉROPHILIE L'Algérie porte son bilan à 90 médailles

La sélection algérienne d'haltérophilie a porté son bilan à 90 médailles, à l'issue de la quatrième journée des Championnats d'Afrique et arabes, organisés à la salle El Bey Habib, au complexe sportif Raïd Faradj, à Mostaganem. Le total national se compose de 33 médailles d'or, 13 d'argent et 44 de bronze, après quatre jours de compétition. Les meilleures performances ont été

signées par le trio algérien composé d'Akram Chekhchoukh, Islam Touiri et Lakhdar Halaimia. Engagés dans la catégorie des 70 kg, dans différentes tranches d'âge, ils ont décroché 16 médailles, dont 12 en or et 4 en bronze, en dominant les épreuves chez les cadets, les juniors et les seniors. Dans la catégorie des 75 kg, Lakhdar Zaïdi s'est également illustré en rem-

portant 12 médailles, dont 6 en or, 3 en argent et 3 en bronze. De son côté, Inès Driss a contribué au bilan national en décrochant six médailles de bronze chez les juniors, dans la catégorie des 61 kg. À l'issue de la troisième journée, vendredi, la sélection algérienne totalisait 56 médailles, dont 15 en or, 10 en argent et 31 en bronze. Les haltérophiles algériens avaient alors remporté

22 médailles en une seule journée, avec six en or, trois en argent et treize en bronze. La compétition se déroule à la salle El-Bey-Habib, au complexe sportif Commandant-Ferradj, avec la participation de 340 athlètes, filles et garçons, issus des catégories cadets, juniors et seniors et représentant 29 pays africains et arabes. Les épreuves se poursuivent jusqu'au 13 octobre.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Parachever. 2- Dénouement .
3- Saveur d'un aliment - Terres entourées d'eau. 4- La page des gros titres - Qui est couramment employé. 5- Montré sa joie - 365 jours - Indique la liaison entre deux mots.
6- Stérilisée. 7- Ville de Loire-Atlantique de France - Après zéro. 8- Puissant explosif - Mal des lépreux.
9- Saisons chaudes - Partie de oiselet.

Verticalement
1- Second rôle. 2- Maniant l'ironie. 3- Oiseau échassier dont une espèce est gris cendré - Greffe au jardin. 4- Clair est précis - Apte sans (e). 5- Le fémur par exemple - Mot qui désigne anonymement un individu.
6- Règles établies par le Parlement - Lac d'Italie. 7- Unis par alliance - Pour un calcul de ronds. 8- Ils guettent.
9- Crochet de boucherie - Prince légendaire troyen.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Reddition Réddition Redition Redission	Baccalauréat Bacalauréat Bakalauréat Baccallauréat
Spécifique Specifique Spésifique Spéciffique	Marchandage Marchondage Marchanddage Marchondage

Les mots fléchés

GRANDE CÉRÉMONIE	↓	CAPUCHE	↓	CELA FEND SE TROUVE DANS UNE CITÉ	↓	M'APPARTIENS	↓	PERSONNE SÉDUISANTE	↓	SOLDAT AMÉRICAIN FUS CAPABLE	↓	DÉPARTEMENT DE FRANCE
GAGNÉE	→	NOMADE	↓		↓	ABÎMÉE	↓	GUETTÉ SAVANT	→			↓
PLANTE MINIME	→							↓			PÉNÉTRANT	
OUED	→		GRANDE OUVERTE ORDRE DE MARCHÉ	→		FINASSER BANDE DE TISSU	→				↓	
TRÈS GÂTÉ CARNIVORE MALODORANT	→		↓		DÉSIGNA PAR VOTE CAPTIVE	↓				VENU AU MONDE FOSSE NASALE	→	
	→				↓	SANS DENTS GAUCHIRA	→			↓		
APRÈS DO SALÉ ET FUMÉ	→		CLAIR MOQUEUSES	→		↓	CÉRIUM		SPÉCIALITÉ DE L'ARTISTE SECONDE ÎLE DE FRANCE	→		
	→		↓	SE DIT D'UN TON PÉDANT LA TIENNE	→		↓		↓			
BROYÉ À MOITIÉ	→			↓				TAPIS DE SOL TROUÉS	→			
	→	CHEF DE BANDE PETIT COCHON	→				CACHÉ LA VÉRITÉ DIFFÉRENT	↓				
OFFRE BOURSIÈRE JEUNES ENTÉTÉS	→	↓		PRESSER LE PIS SOUILLER	→		↓				DÉNOMBRE	
	→			↓	VOITURE BORD D'ÉTOFFE	→				SUPPRIMÉ	↓	FAIS DES ESSAIS
LAÏCS	→	CLUB DE MADRID USÉ	→		↓	POSSÉDANT CRÉATURES	→			↓		↓
	→	↓				↓				ABSORBÉE SYMBOLE DU NICKEL	→	
TIENT BON SUPPORTER	→							PATRONY- MES DÉCAMPÉ	→	↓		
	→						USTENSILE DE PÊCHEUR FLEUVE D'ITALIE	↓				
CUBES DE JEU HABILE	→			RASSASIÉ	→		↓		VIEILLE COLÈRE	→		
	→		NÉCESSITÉ VITALE	→						EN LES	→	

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Chien originaire de Chine

ABOMINABLE	DILUTION	NAIN
AMIDONNAGE	ECRIVAIN	NAPPERON
AMUSÉ	ENTENDU	NAVRANT
ANCESTRAL	ENVAHI	OBSCUR
ANGLOPHILE	FAITOUT	OEILLET
BANANERAIE	FANFARON	PARMESAN
CAPÉTIEN	FANTASSIN	PAVILLON
CASSATION	FLEURET	PÉPITE
CENTRIFUGE	FROMENT	PLUS
CHÂTELAINE	GÉANTE	SALOIR
COHÉSION	GUSTATIF	SECRÉTAIRE
COLLUTOIRE	HOMÉOPATHE	TECKEL
COMPACT	INCANTATION	TENNISMAN
COMPAS	INDUCTION	TRIQUE
CONFORTABLE	LOUFOQUE	ULTIMATUM
COSINUS	MAGNÉSIUM	UNITÉ
CRYPTÉ	MÉCHANT	
DESSERT	NAGEUR	

S	E	C	R	E	T	A	I	R	E	A	N	G	L	O	P	H	I	L	E
M	T	E	N	N	I	S	M	A	N	N	O	I	T	A	S	S	A	C	U
A	F	C	I	N	E	H	C	H	C	F	A	E	S	R	F	U	E	N	L
G	A	A	T	S	A	R	E	A	O	M	I	A	N	A	I	C	L	A	T
N	N	S	U	E	Y	V	P	L	I	M	L	T	I	V	R	Q	E	P	I
E	F	M	U	P	L	E	R	D	B	O	E	T	A	I	A	N	U	P	M
S	A	O	T	N	T	L	O	A	I	A	O	O	V	T	T	H	C	E	A
I	R	E	I	I	I	N	I	R	N	U	T	A	P	E	S	O	I	R	T
U	O	E	E	N	N	S	R	E	T	T	I	E	N	A	M	U	E	O	U
M	N	N	G	A	C	U	O	T	O	N	T	D	O	P	T	I	G	N	M
N	N	L	G	U	E	A	R	C	N	W	U	E	A	F	A	H	P	P	L
I	O	E	O	G	F	E	N	O	T	T	T	S	R	R	N	A	E	A	A
S	I	E	A	U	S	I	I	T	N	C	R	N	E	U	R	O	P	V	R
S	T	N	T	S	F	S	R	E	A	U	A	N	A	M	E	E	C	I	T
A	U	E	E	N	E	O	M	T	C	T	A	P	E	H	P	L	E	L	S
T	L	D	C	H	A	O	Q	S	N	N	I	S	M	I	C	T	F	L	E
N	I	C	O	K	R	E	B	U	A	E	A	O	T	O	I	E	H	O	C
A	D	C	O	F	O	G	B	E	N	C	E	N	N	C	W	M	N	N	A
F	C	H	A	T	E	L	A	I	N	I	N	D	U	C	T	I	O	N	A
C	O	L	L	U	T	O	I	R	E	E	L	B	A	N	I	M	O	B	A

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
1- GOBANT - USITES - DEMARCHE - ART - TEL - RIO - CESSÉ - REPREND - IL - REMUA - CÉREALE - REA - LESEES - FAN - MERCI - EN - THE - TEND - OC - BESANCON - OTEE - TUA - DONALD - GAVA - BRUNCH - POITOU - ICI - COL - ASSIETTES - REFUSES - AIL - JET - PERSAN - ES - REVEE - URGERA - PARESSE - COUIC.

VERTICALEMENT
1- MODERERA - EVAPORERA - BELEMENTS - VOLETER - SAM - PUA - HATAI - VE - NARRA - MENU - TAUPES - STRIE - LE - CABOSSEES - CONCERTO - RUSER - EUH - DESCENDU - ISSU - SEC - REIN - ONCE - ARC - SI - EPEE - DONC - TANGO - TAS - ASE - TAHITI - EU - PERSIL - NOEL - CELERI - STELES - CEDAIS - SAC.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- ESPIONNER. 2- SOUCIEUSE. 3- CL - INVEES. 4- LUC - TERRE. 5- ATONES - ID. 6- VICÉS - ANA. 7- AOÛT - AIE. 8- GNETUNS. 9- ES - ENIEME.

VERTICALEMENT
1- ESCLAVAGE. 2- SOLUTIONS. 3- PU - COCUE. 4- ICI - NETTE. 5- OINETES - UN. 6- NEVES - AMI. 7- NUER. 8- ESERINE. 9- RESEDA - DE.

4x4

Annonement - Brouillerie
Langeais - Tourne-disque

BIFFE-TOUT :DERRIÈRE

DÉFORESTATION

Données, causes, conséquences

La déforestation mondiale ne peut pas être résumée par un chiffre unique. Selon les sources, on mesure la déforestation brute, la variation nette de la surface forestière, la perte de couvert arboré ou encore la dégradation des forêts. Ces indicateurs décrivent des phénomènes proches, mais ils ne sont pas interchangeables.

Les repères ci-dessous donnent une lecture rapide de l'état des forêts et des principales pressions qui s'exercent sur elles.

La déforestation brute mesure les surfaces forestières converties vers d'autres usages. La variation nette retranche de ces pertes l'expansion forestière : entre 2015 et 2025, 10,9 millions d'hectares de déforestation annuelle sont en partie compensés par 6,78 millions d'hectares d'expansion forestière, d'où un bilan net de -4,12 millions d'hectares par an. La perte de couvert arboré observée par satellite est encore un autre indicateur : elle peut inclure des incendies, des coupes temporaires ou des plantations et ne correspond donc pas automatiquement à une déforestation permanente.

EVOLUTION DE LA DÉFORESTATION MONDIALE

La perte nette de surface forestière a nettement ralenti par rapport aux années 1990, sans pour autant disparaître. Les données de la FAO montrent aussi qu'il faut distinguer le rythme de déforestation brute du bilan final, car une partie des pertes est compensée par l'expansion de forêts naturelles ou plantées.

Déforestation et dégradation ne désignent pas la même chose.

La déforestation correspond à la conversion durable d'une forêt vers un autre usage. La dégradation réduit la biomasse, l'intégrité écologique ou la qualité d'une forêt sans nécessairement faire disparaître immédiatement tout le couvert arboré. Cette dégradation est plus difficile à détecter et à comparer à l'échelle mondiale.

OÙ SE CONCENTRE LA DÉFORESTATION ?

Les pertes récentes sont particulièrement importantes dans les régions tropicales. Le dossier d'origine souligne notamment le Brésil, l'Indonésie, la Bolivie et la République démocratique du Congo. En 2023, il indique 6,3 millions d'hectares déforestés, dont 3,7 millions d'hectares de forêt tropicale primaire.

La cartographie satellitaire permet de suivre les pertes de couvert arboré depuis le début des années 2000. Elle doit cependant être interprétée avec prudence : une perte de couvert arboré n'est pas toujours une conversion permanente de la forêt.

AMAZONIE LÉGALE : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA DÉFORESTATION

Le PRODES de l'Institut national de recherches spatiales brésilien (INPE) mesure chaque année la déforestation dans l'Amazonie légale. La série officielle débute en 1988 et permet de



suivre l'évolution des surfaces de forêt primaire totalement supprimées. Pour préserver la comparabilité historique, le taux annuel prend en compte les polygones de plus de 6,25 hectares. La dernière valeur consolidée disponible est de 5 731 km² en 2025, contre 6 518 km² l'année précédente, soit une évolution de -12,1 %.

QUE MESURE EXACTEMENT LE PRODES ?

Le taux annuel ne correspond pas à toute perte de couvert arboré observée par satellite. Le PRODES mesure la suppression complète de la couverture forestière primaire par coupe rase, ainsi que le stade final d'une dégradation progressive lorsqu'il y a perte complète du couvert. Cette définition explique pourquoi ses valeurs ne sont pas directement comparables aux indicateurs de « tree cover loss » de Global Forest Watch. La seule mesure de la déforestation ne résume toutefois pas toutes les transformations de l'écosystème amazonien. Ainsi, entre 1992 et 2014, environ 308 311 km² de couverture forestière ont été perdus et 337 427 km² supplémentaires dégradés. Les feux, l'exploitation forestière et la fragmentation peuvent donc altérer fortement une forêt alors que le couvert reste encore partiellement visible depuis le ciel. Plusieurs causes de la déforestation sont à démembrer, parmi lesquels l'élevage.

AGRICULTURE : LE POIDS PARTICULIER DE L'ÉLEVAGE BOVIN

L'agriculture est de très loin le principal moteur de la déforestation tropicale. Une synthèse publiée dans Science en 2022 estime que plus de 90 % de la déforestation tropicale est liée directement ou indirectement à l'expansion agricole. Les auteurs soulignent toutefois que seulement 45 à 65 % de cette déforestation se

traduit immédiatement par une expansion effective de la production agricole : une partie des surfaces peut être liée à des incendies, à la spéculation foncière, à des projets abandonnés ou à des dynamiques indirectes.

Parmi les grandes matières premières agricoles suivies par le World Resources Institute (WRI), l'élevage bovin se distingue nettement. Les pâturages bovins occupaient environ 45,1 millions d'hectares de terres déboisées entre 2001 et 2015, soit 36 % des pertes de couvert arboré associées à l'agriculture sur cette période.

Ensemble, ces sept matières premières représentent environ 57 % des pertes de couvert arboré associées à l'agriculture étudiées par le WRI. Les pourcentages autres que celui des bovins sont des ordres de grandeur calculés à partir des surfaces publiées par le WRI.

Le WRI précise que la présence actuelle d'une culture ou d'un pâturage sur une terre précédemment forestière ne prouve pas nécessairement que cette production a été la cause directe du défrichement initial. 57 % des pertes de couvert arboré associées à l'agriculture sont attribuées aux sept grandes filières analysées par le WRI ; les 43 % restants correspondent à d'autres productions agricoles (maïs, riz, manioc, banane, noix de cajou, agrumes...), à de l'agriculture à petite échelle ou agriculture itinérante et à des pertes. Que recouvre ici « élevage bovin » ?

Le WRI identifie des zones où la forêt a été remplacée par des pâturages accueillant des bovins. Ces animaux peuvent être élevés pour la viande, le lait ou le cuir. Le pâturage peut aussi servir à occuper ou valoriser des terres en attente d'un autre usage. Il serait donc excessif d'attribuer les 45,1 millions d'hectares à la seule consommation de viande bovine. Le résultat montre néanmoins que la

conversion des forêts en pâturages bovins constitue, parmi les matières premières étudiées, le principal poste de déforestation liée à l'agriculture.

L'exploitation minière, l'extraction de pétrole et de gaz, la construction d'infrastructures et l'exploitation forestière s'ajoutent à ces pressions. Ces activités peuvent provoquer une déforestation directe, mais aussi ouvrir des routes et fragmenter des massifs jusque-là peu accessibles.

LES PRINCIPALES CONSÉQUENCES DE LA DÉFORESTATION

Les forêts rendent de nombreux services indispensables : outre la réserve de biodiversité qu'ils constituent, ils régulent à la fois le carbone, l'eau et la température. Leur disparition réduit l'évapotranspiration, modifie localement et régionalement les précipitations et affaiblit la capacité des sols à retenir l'eau. Les sédiments issus de l'érosion peuvent aussi dégrader les milieux aquatiques et côtiers, notamment les récifs coralliens. La perte de couvert forestier entraîne également des effets sanitaires et environnementaux moins visibles : la fragmentation des habitats peut accroître les contacts entre humains, animaux sauvages et vecteurs de maladies, et même relarguer du mercure.

DÉFORESTATION ET REFORESTATION : CE QUE COMPENSE RÉELLEMENT LE REBOISEMENT

Le reboisement et l'expansion forestière réduisent le bilan net des pertes, mais ils ne rendent pas la déforestation sans conséquence. Entre 2015 et 2025, l'expansion forestière estimée à 6,78 millions d'hectares par an compense une partie des 10,9 millions d'hectares de déforestation annuelle, sans empêcher une perte nette de 4,12 millions d'hectares par an.

En outre, une forêt plantée ne remplace pas nécessairement une forêt ancienne : sa biodiversité, ses stocks de carbone, sa structure et ses fonctions écologiques peuvent être très différents. C'est pourquoi la reforestation doit être considérée comme un complément à la protection des forêts existantes, et non comme une équivalence automatique.

Au final, le recul mondial des forêts a ralenti par rapport aux années 1990, mais la planète continue de perdre de la surface forestière nette. La déforestation brute reste nettement supérieure à ce bilan net, car les gains de forêt en compensent une partie. Dans les tropiques, l'expansion agricole demeure la pression dominante, avec des conséquences majeures sur la biodiversité, le climat, l'eau et les sols.

In notre-planete.info

MÉDECINE DU TRAVAIL

Un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat

Mohamed Hattab a affirmé que «la médecine de travail ne doit pas se limiter aux examens médicaux périodiques, mais doit constituer un outil efficace afin de protéger la santé du travailleur, anticiper les risques professionnels et contribuer à assurer un environnement de travail sain et sûr».

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, hier, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'activité de l'entreprise de médecine du travail Prestimed, au cours de laquelle il a souligné la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité de cette entreprise en adoptant une approche de gestion plus efficace, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et de responsables de l'entreprise, a été l'occasion de «passer en revue les missions dévolues à l'entreprise en matière de prévention sanitaire en milieu professionnel, notamment le suivi médical des travailleurs, les examens médicaux périodiques, les visites médicales d'embauche et de reprise du travail, ainsi que l'accompagnement des employeurs dans l'amélioration des conditions de travail et la prévention des maladies professionnelles», précise la même source. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de «donner un nouvel élan à l'activité de l'entreprise, à travers l'adoption d'une approche de gestion plus efficace, fondée sur l'amélioration de la qualité des prestations médicales, l'élargis-



sement de leur accès et le renforcement de la présence de l'entreprise auprès des différents organismes employeurs, notamment ceux ne disposant pas de leurs propres services de médecine du travail». Il a également donné des instructions visant à «renforcer les capacités organisationnelles et

techniques de l'entreprise, à optimiser l'exploitation de ses ressources humaines et matérielles et à développer les mécanismes de coordination avec les différents acteurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, tout en accordant un intérêt particulier à la prévention et au dépistage

précoce des maladies liées à l'activité professionnelle». Hattab a affirmé, dans ce cadre, que «la médecine de travail ne doit pas se limiter aux examens médicaux périodiques, mais doit constituer un outil efficace afin de protéger la santé du travailleur, anticiper les risques professionnels et contribuer à assurer un environnement de travail sain et sûr». Il a appelé les responsables de l'entreprise à adopter «une vision claire en matière de développement, reposant sur la modernisation des méthodes de gestion, l'amélioration de la qualité des performances et l'élargissement des partenariats avec les entreprises économiques publiques et privées, de manière à renforcer le rôle de l'entreprise dans le système national de prévention sanitaire en milieu professionnel». Au terme de la réunion, le ministre a rappelé que la protection de la santé des travailleurs et la prévention des maladies professionnelles constituent «un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat», soulignant que «la prochaine étape exige davantage de sérieux, d'engagement et d'efficacité dans la performance, afin d'améliorer les prestations de médecine du travail et d'ancrer la culture de la prévention au sein des entreprises économiques».

R. N./APS

COUPE DU MONDE DE SABRE 339 escrimeurs à l'étape d'Oran



Quelque 339 escrimeurs dames et messieurs, issus de 33 pays, prendront part à l'étape d'Oran de la Coupe du monde d'escrime seniors en sabre, qui aura lieu du 15 au 18 octobre à la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, en collaboration avec Fédération internationale d'escrime, verra la présence des meilleurs escrimeurs mondiaux dames et messieurs représentant 33 pays. «Les préparatifs vont bon train, surtout que la ville d'Oran est habituée à l'organisation de ce genre de compétition d'envergure, avec à son actif une bonne expérience à même de lui permettre, encore une fois, de réussir l'évènement sur tous les

plans», selon le directeur technique national, Chouali Abdelkrim. La sélection nationale sera présente avec 24 escrimeurs dames et messieurs avec comme objectif d'acquérir plus d'expérience et de gagner des points en vue d'une qualification aux prochaines échéances mondiales, notamment les Jeux olympiques de Los Angeles-2028. Les trois premières journées de cette compétition seront consacrées aux épreuves individuelles avec la participation de 155 escrimeuses et 184 escrimeurs engagés dans cette étape d'Oran, alors que la dernière journée verra le déroulement de l'épreuve par équipes. La ville avait déjà accueilli cette compétition en 2024, une édition qui avait suscité des appréciations très favorables de la part de la Fédération internationale d'escrime. La qualité des installations,

les conditions d'accueil et le niveau d'organisation avaient alors contribué à conforter l'image de l'Algérie comme une destination capable d'abriter des compétitions internationales de premier plan. La Fédération internationale d'escrime (FIE) a renouvelé sa confiance une nouvelle fois à l'Algérie en lui confiant l'organisation également d'une étape de la coupe du monde «cadets et juniors», prévue du 22 au 25 octobre à Oran. A travers ce choix, l'instance internationale confirme son appréciation des capacités organisationnelles du pays et de la qualité de ses infrastructures sportives, particulièrement celles de la ville d'Oran. Le choix d'Oran pour ces deux rendez-vous constitue bien plus qu'une simple désignation sportive. Il met en lumière les progrès réalisés par l'Algérie dans le développement de ses infrastructures et dans sa capacité à répondre aux exigences techniques, logistiques et organisationnelles des grandes manifestations internationales. A travers ces nouvelles échéances, l'Algérie conforte ainsi sa place sur la carte mondiale de l'escrime. La confiance renouvelée de la FIE apparaît comme une véritable marque de reconnaissance, mais aussi comme une invitation à poursuivre les efforts engagés pour faire d'Oran et plus largement de l'Algérie, une terre privilégiée pour l'accueil des grands événements sportifs internationaux.

APS

DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS

Sayoud préside une réunion de coordination

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des dossiers liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, indique un communiqué du ministère. Sayoud a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur, en l'occurrence les directeurs centraux et les PDG des établissements sectoriels, consacrée au «suivi de la mise en œuvre des programmes de développement financés dans le cadre du programme d'appui au développement socioéconomique des communes et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), en plus des dossiers directement liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens», précise le communiqué.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Trois décès en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 228 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés au niveau de M'sila avec un mort et un blessé, ainsi qu'à Annaba et Béchar avec un décès dans chacune de ces wilayas,

précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la wilaya de M'sila sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un hangar d'élevage de poules. Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, il a été procédé à l'extinction de 7 incendies ayant touché le couvert végétal à travers plusieurs wilayas du pays, selon le bilan.

COMMUNICATION

Bousslimani réunit les dirigeants des imprimeries

Le ministre de la Communication, Mohamed Bousslimani, a présidé, hier, une séance de travail ayant regroupé les principaux cadres dirigeants des imprimeries publiques et de l'Entreprise algérienne du papier (ALPAP), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, Bousslimani a suivi un exposé sur «la situation de ces entreprises, les difficultés financières et les différences entraves liées à la gestion et aux défis auxquels elles sont confrontées, ainsi qu'une série de propositions et de solutions pour surmonter cette situation», précise le communiqué. A ce titre, le ministre a exhorté les responsables des imprimeries et de l'ALPAP à «intensifier les efforts pour améliorer la situation financière et développer la performance économique, à travers l'orientation vers la diversification et l'élargissement de l'activité, et la résolution des problèmes financiers soulevés dans le cadre des lois et règlements en vigueur», selon la même source.